LA FAMILLE MONOPARENTALE À LA RÉUNION

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

OBSERVATOIRE DE LA PARENTALITÉ DE LA RÉUNION
CAF DE LA RÉUNION

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf
de La Réunion

Observatoire Parentalité
Grandir et s'épanouir

Présentation de l'étude

Historique de la monoparentalité à La Réunion

〉 Une évolution très rapide du contexte sociétal et culturel en 40 ans

〉 Forte évolution de la famille et des relations sociales entre parents et enfants

〉 Le passage d'une répartition des rôles et fonctions relevant d'un marquage sexuel dans le couple à une société évoluant vers plus de démocratie et d'égalité

〉 Les effets de la démocratisation du système éducatif sur la scolarisation des filles et sur l'entrée des femmes sur le marché du travail

Historique de la monoparentalité à La Réunion

〉 Une mobilité sociale, géographique mais aussi familiale

〉 L'importance des familles monoparentales et recomposées aujourd'hui

〉 Un quart des familles réunionnaises sont des familles monoparentales et 38% des enfants de moins de 18 ans vivent dans ces familles (20% en métropole)

De nos jours, la nette augmentation des familles monoparentales s'explique par divers facteurs liés à la fois :

- à la précarité socio-économique
- au changement de la place de l'homme et de la femme dans le foyer
- à la mise en place des aides sociales

Pourquoi cette étude ?

〉 L'Observatoire de la parentalité de La Réunion : partenariat Caf/Université

〉 Les familles monoparentales sont particulièrement exposées aux risques de pauvreté et/ou d'exclusion sociale

〉 Les familles monoparentales comptent parmi les cibles au sein de « la stratégie pauvreté », mais également au sein de l'offre de service et d'accompagnement de la Caf de La Réunion

〉 Cette étude a pour objectif de mieux connaître les familles monoparentales pour mieux les soutenir

Quelques données sur les familles monoparentales à La Réunion

Figure 1 – La moitié des enfants réunionnais vivent dans une famille « traditionnelle »

Répartition des enfants selon le type de famille

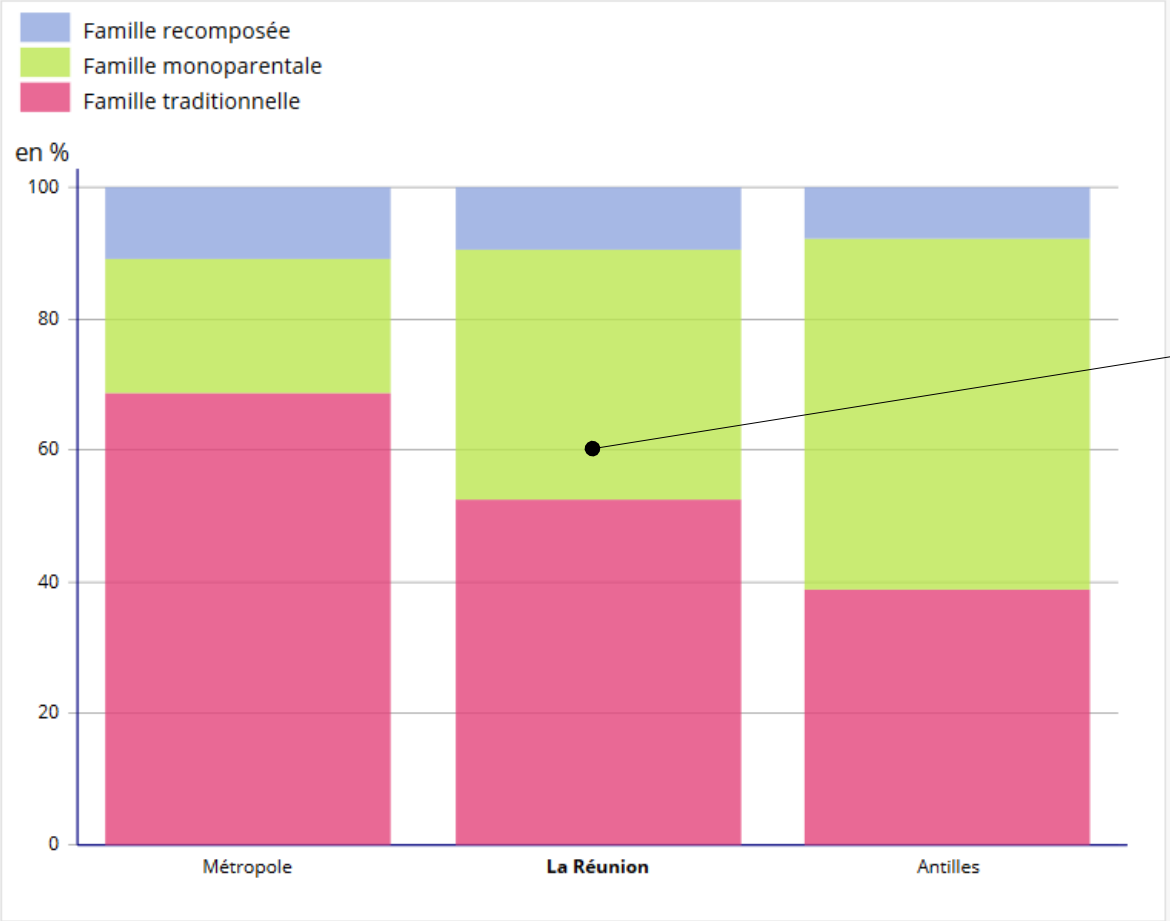

Champ : enfants mineurs vivant en famille.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2018.

En 2018, à La Réunion, 212 000 enfants de moins de 18 ans vivent dans une famille.

38 % vivent dans une famille monoparentale.

Quelques données sur les familles monoparentales à La Réunion

Figure 3 – 56 % des enfants mineurs vivent avec leurs deux parents

Répartition des enfants selon la présence de parent(s) dans la famille

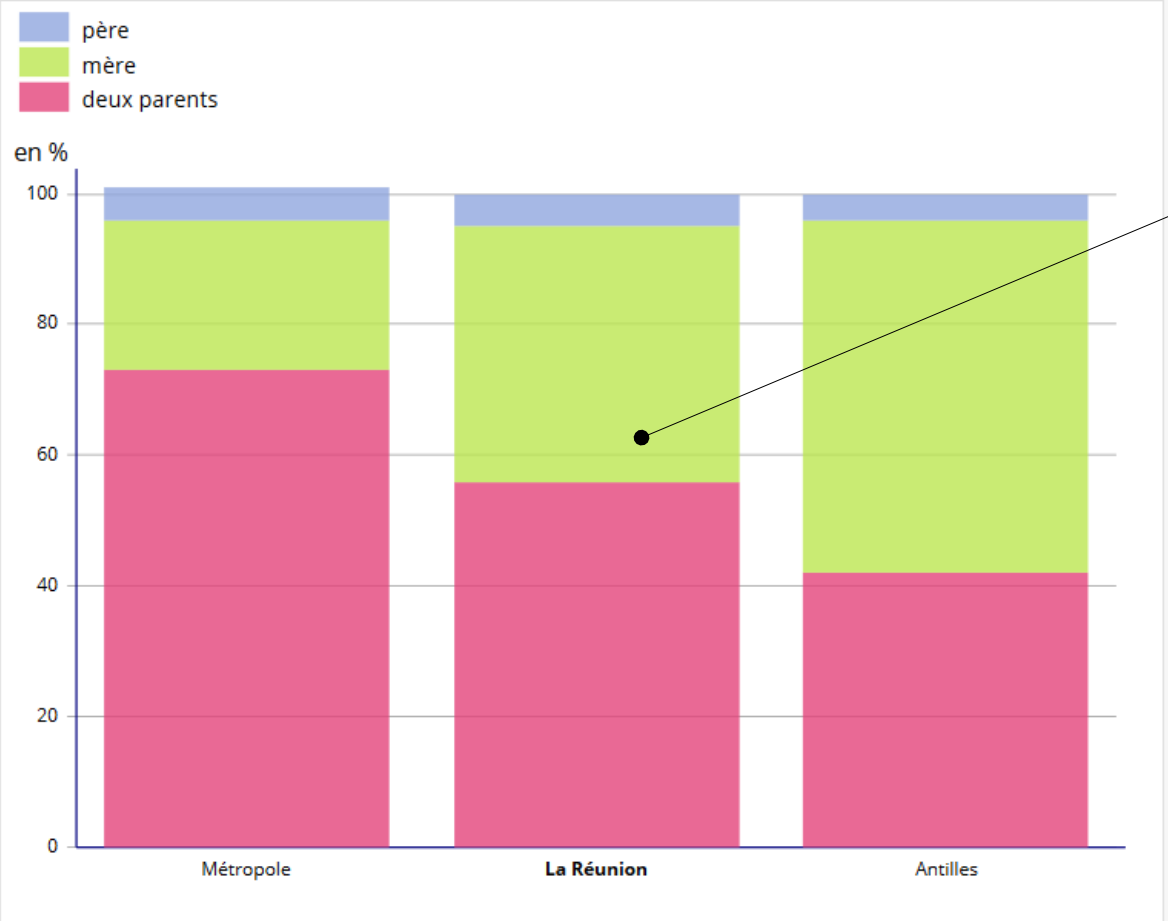

Champ : enfants mineurs vivant en famille.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2018.

Ces enfants vivent pour la plupart avec leur mère : 39 % contre 5 % avec leur père

Quelques données sur les familles monoparentales à La Réunion

Figure 4 – Un tiers des familles recomposées sont très nombreuses

Répartition des familles nombreuses selon le nombre d'enfants mineurs à La Réunion

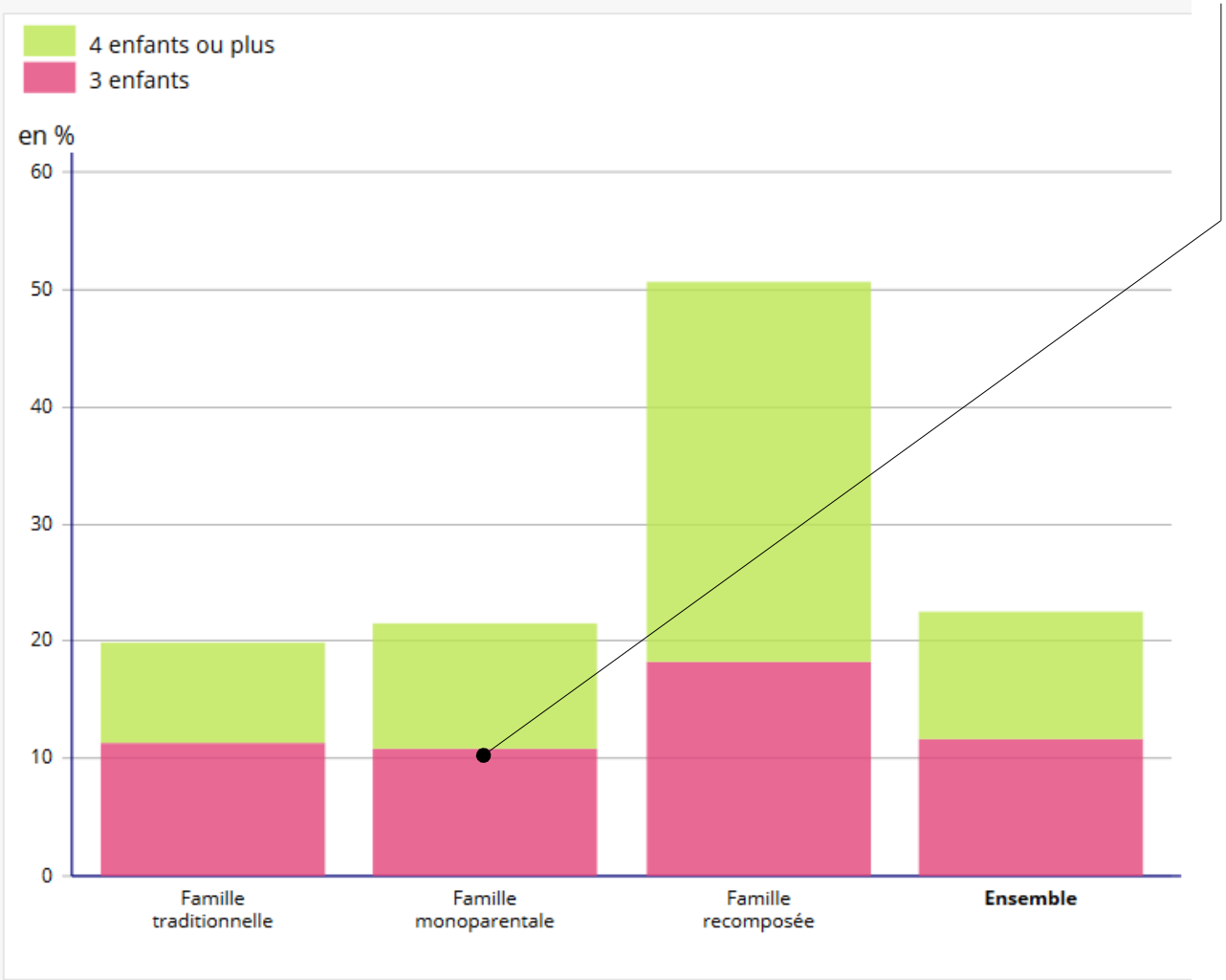

22 % de familles nombreuses parmi les familles monoparentales

Champ : familles comprenant au moins un enfant mineur.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2018.

Les familles monoparentales allocataires de la Caf de La Réunion

Sources : *Observatoire Statistiques et Études de la Caf de La Réunion - Analyses et Études 2020*

〉 68 974 familles monoparentales allocataires de la Caf au 30 juin 2020

〉 Part des familles monoparentales allocataires Caf Au 30 Juin2020 : 24 %

〉 Plus de la moitié des allocataires monoparentaux ont moins de 40 ans

〉 Les femmes se retrouvent à la tête des familles monoparentales dans 98 % des cas et 66 % d'entre elles ont plus d'un enfant à charge

〉 Prime d'activité (déc. 2019) : 18 668 monoparents

〉 RSA (déc. 2019) : 40 435 monoparents

〉 Les Quartiers prioritaires de la Ville (QPV) concentrent les plus fortes densités de familles monoparentales

〉 Les familles monoparentales et les personnes isolées sont dominantes parmi les foyers bénéficiaires du RSA

Présentation de l'étude

Deux approches méthodologiques

〉Quantitative

Questionnaire diffusé auprès de **50 000 familles monoparentales de La Réunion** (base de données Caf). **6490 familles monoparentales** (13 %) y ont répondu

Composition de l'échantillon et diffusion du questionnaire en collaboration avec l'Observatoire Statistique de la Caf de La Réunion

〉Qualitative

Entretiens semi-directifs réalisés auprès de **73 familles monoparentales** interviewées par **26 TS de la Caf de La Réunion**

Entretiens semi-directifs réalisés auprès de **13 travailleurs sociaux de la Caf de La Réunion** interviewés par l'Observatoire de la parentalité

Problématique

Question de départ : Quels sont les besoins, les fonctionnements, les stratégies et la représentation actuelle de la monoparentalité des familles monoparentales à La Réunion?

À partir de cette question de départ, la problématique repose sur une meilleure connaissance et compréhension générale de la monoparentalité. Il s'agit d'appréhender quels sont :

〉 Les structurations de la parenté dans le cadre de la monoparentalité à La Réunion : de la monoparentalité choisie à la monoparentalité subie

〉 Les fonctionnements et les stratégies d'une monoparentalité revendiquée

〉 Les relations sociales dans les familles monoparentales : entre indépendance, solidarité et codépendance

〉 Les marqueurs typologiques forts en matière d'éducation familiale

〉 Les stratégies d'insertion professionnelle chez les familles monoparentales

〉 Les représentations et la transmission du modèle familial dans le cadre de la monoparentalité

Hypothèses de recherche

- Les familles monoparentales ont des besoins non satisfaits
- La famille monoparentale : une structure de parenté attractive à notre époque
- Nous avons à La Réunion une typologie précise de monoparentalité
- La différenciation entre mère et père solo apparaît-elle ? Et, si oui, quels en sont les contours ?
- Les familles monoparentales sont en quête de lien sociaux. Lesquels ?
- La réinsertion professionnelle est une priorité

Les grands axes de l'étude

- Comment la monoparentalité est-elle vécue par le parent solo et ses enfants ?
- Dans quelle mesure le parent solo est-il entouré et soutenu ?
- Quel est le rapport du parent solo à la monoparentalité ?

Les points abordés

- Le vécu des parents
- Le vécu des enfants
- L'éducation familiale
- La garde des enfants
- La conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle
- Le soutien à la parentalité
- La gestion du temps
- Les besoins des familles monoparentales
- Les relations avec l'autre parent
- Les relations sociales des familles monoparentales
- Le soutien
- Le rapport à l'assistance
- La pension alimentaire
- La reproduction du modèle familial
- La représentation de la monoparentalité à La Réunion

Présentation des Résultats

Typologie des familles répondant au questionnaire

Sur les 6490 familles

- 97 % de femmes
- 3% d'hommes

- 43% en emploi (dont 68 % CDI, 19%CDD)
- 32 % à la recherche d'un emploi
- 25% au foyer

Typologie des monoparentalités

〉 L'origine de la monoparentalité :

- Une **séparation : 56%**

- Monoparentalité **dès la première grossesse : 36%** des répondants n'ont jamais vécu avec leur conjoint.

- **Suite au décès du conjoint : 3 %**

〉 Continuité du cycle familial :

- 85 % n'ont pas de nouveau conjoint (sur les 15 % qui ont un conjoint, 80 % ne vivent pas avec)

Le mode de garde et l' autorité parentale

- 43 % garde exclusive (Père : 43,5 % | Mère : 43)
- 15 % garde alternée (Père 32% | Mère 14 %)
- 27 % la garde n'est pas fixée (Père 14% | Mère 27 %)

- Les pères de famille monoparentale ont plus tendance à avoir un mode de garde alternée que les mères de famille monoparentale

La reconnaissance de l'enfant par le père

- 66% des enfants sont reconnus par leur père
- 20 % ne sont pas reconnus par le père
- 14% certains enfants seulement

L'autorité parentale après séparation

	Autorité exclusive	Autorité partagée
Père	43 %	**50%**
Mère	**60%**	35%

- Pour 48% de notre échantillon (qui est de 97 % de femmes), l'autre parent leur a laissé l'autorité
- 26% l'ont réclamée pour eux uniquement
- Concernant l'autorité partagée, 80 % sont arrivés facilement à un accord / 20 % ont eu des désaccords

Le nom des enfants

- Le nom du père : 55% des enfants
- Le nom de la mère : 30 % des enfants
- Les deux : 15 % des enfants

- **Pour les pères solos :** 85% des enfants portent le nom du père

- Moyenne nationale : **82,4 % des enfants portent le nom de leur père en France** (INSEE)

- Les mères donnent leur nom aux enfants lorsqu'ils ne sont pas reconnus par leur père

Les niveaux d'études

〉 50 % des parents interrogés ont atteint le niveau BEP/Bac (16 % n'ont aucun diplôme et 20 %, un bac plus 2)

〉 40 % d'entre eux ont des parents du niveau collège/lycée

〉 Les pères de famille monoparentale ont plus souvent réalisé des études supérieures que les mères de famille monoparentale

Logement

〉 55 % vivent en appartement et 45% en villa

〉 70 % sont locataires et 16 % propriétaires, 14 % sont hébergés

〉 45 % n'ont pas eu le choix du logement, 20 % estiment avoir un bas loyer

〉 Les pères de famille monoparentale ont plus tendance à vivre dans une maison que les mères de famille monoparentale davantage en appartement

Le vécu de la monoparentalité par les parents

〉 Les parents sont globalement satisfaits de leur situation de parent solo : 57 %

Les avantages perçus :

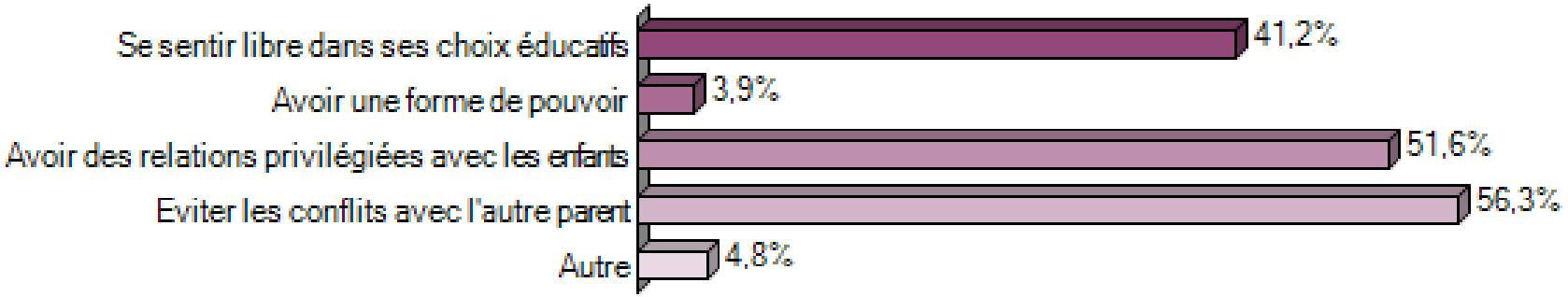

〉 Les pères de famille monoparentale ont tendance à :

- avoir moins d'avantages que dans la biparentalité
- avoir moins de liens avec leur propre famille et recevoir moins de soutien de leur part
- se sentir plus isolés que les mères solos
- se montrer moins satisfait
- éduquer leurs enfants seul(s)

Le vécu de la monoparentalité par les parents

〉 Surtout, plus de liberté, plus d'autonomie, moins de stress

Sur le ton de la boutade : « Pour choisir le programme télé » Mère de famille, sans emploi

« Il n'y a plus quelqu'un pour me rabaisser » Mère de 45 ans, assistante d'éducation

« Je retrouve ma liberté » Mère de trois enfants de 46 ans, sans emploi

« Être qui j'ai envie d'être sans me cacher » Mère de 52 ans en CDI

〉 Plus d'affinités, plus de temps pour les enfants

« La relation est plus privilégiée. Je peux plus discuter avec eux. Je vais expliquer les choses et aussi prendre du temps » Mère de 2 enfants en CDD

〉 Éviter les disputes avec le (la) conjoint(e)

Le vécu de la monoparentalité par les parents

« Ça m'a procuré euh le courage d'avancer dans la vie, d'essayer de trouver des solutions à tout, de me débrouiller toute seule mais en même temps on se crée cette armure mais en fait donc c'est avantageux pour ça parce que malgré tout ça m'a permis d'avancer dans la vie »

Mère de trois enfants, 34 ans, inscrite à pôle emploi

« Oui car il y a plus de câlins, de dormir tous les 3 ensemble, plus de rapprochements. Se sentir libre dans les choix éducatifs. Avoir une forme de pouvoir. C'est moi qui décide c'est pas demande à papa si c'est oui ou non, c'est maman. Avoir des relations privilégiées avec mes enfants. Éviter les conflits avec l'autre parent »

Mère 2 enfants, 30 ans, sans emploi

Le vécu de la monoparentalité par les parents

Mais pour une très grande majorité des femmes solos, **la monoparentalité a renforcé le lien parent-enfant.**

« Ça a toujours été fusionnel mais après la relation (…) je l'ai rejeté mon propre enfant je voulais plus m'en occuper j'imaginais pas du tout en fait je m'imaginais pas du tout élever l'enfant seule »

Mère de 3 enfants de 34 ans, inscrite à pôle emploi

« Oui, oui, oui. C'est ma force, mon courage. C'est mon tout en fait »

Mère d'un enfant de 41 ans, au foyer

« Sans mes enfants je ne serai rien »

Mère de 2 enfants, 25 ans, sans emploi

Le vécu de la monoparentalité par les parents

Les désavantages perçus, et ce, quel que soit le sexe

〉 Principalement liés :

- aux problèmes financiers générés par la situation de monoparentalité
- au fait d'éduquer un enfant seul(e)
- à la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle

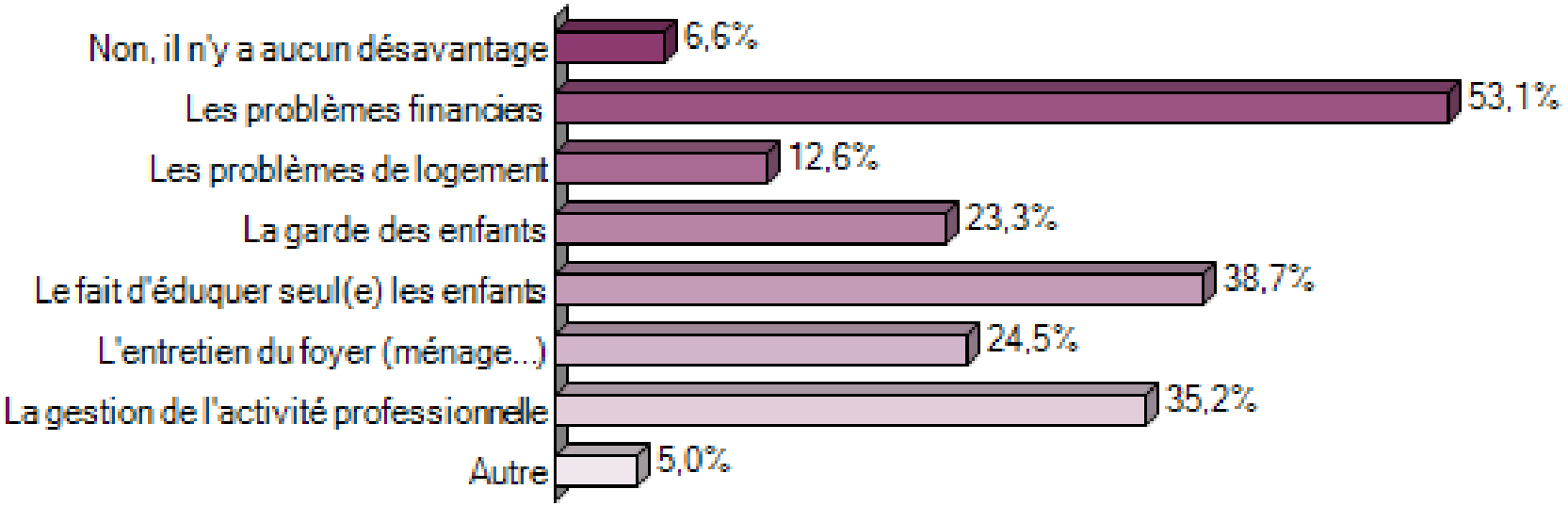

Le vécu de la monoparentalité par les parents

〉 De façon variable mais dans la moitié des cas, c'est **difficile, surtout au début.**

« Je ne me laisse pas abattre, je ne baisse pas la tête »

Mère de trois enfants, en CDI

« Je vis avec »

Mère de 51 ans, sans emploi

« Il y a des jours où je suis fatiguée hein et puis quand le soir arrive je me dis ouf ils dorment »

Mère de quatre enfants, au chômage

Le vécu de la monoparentalité par les parents

〉 Pour une grande majorité des mères monoparentales, **prendre des décisions seule ne pose pas problème** (elles sont parfois aidées par l'autre parent).

〉 Pour une majorité des mères monoparentales, **l'enfant ne joue pas le rôle de parent absent.**

〉 Une femme de 34 ans, responsable de magasin, rapporte que le père de son enfant aurait dit à ce dernier : « C'est toi l'homme de la maison » et que « depuis, il prend ça très à cœur »

Le vécu de la monoparentalité par les parents

Conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle

〉 Particulièrement difficile pour les mères et les père solos

〉 L'entrée en monoparentalité contraint certaines mères à interrompre l'activité professionnelle

〉 La grande majorité des femmes en activité sont favorables à ce que les entreprises leur facilitent la vie (problèmes de garde et de transport des enfants, d'horaires de travail)

« Pour m'organiser, c'est pas facile (en parlant de la garde de son enfant), financièrement ça a un coup. Et euh… vu que moi je n'ai pas des horaires fixes, je suis indépendante donc euh.. je ne peux pas prendre de nounou puis la déclarer fixe fixe fixe…Si je prenais une nounou tous les jours heu… financièrement, ça serait compliqué. Ça chiffre vite ! »

Mère d'un enfant, indépendante dans l'immobilier, 44 ans

Le vécu de la monoparentalité par les parents

Les mères solos parviennent-elles à un certain équilibre ?

〉 Pas celles qui ont un emploi !

〉 Parmi les femmes en activité professionnelle, il y a **celles qui cherchent à se convaincre d'en avoir atteint un…**

« *(silence puis soupir)* Ouais après j'ai pas vraiment d'activité on va dire…c'est que je me lève, je travaille, je rentre chez moi *(rires)*, c'est tout le temps la même chose mais ben oui, on va dire que c'est un certain équilibre c'est-à-dire que c'est une habitude en fait, je fais que ça donc voilà… »
Mère de famille, 26 ans, employée

… ou bien celles qui espèrent l'atteindre un jour…

« Pas pour le moment mais cela viendra. Enfin j'espère »
Mère de famille, 34 ans, en CDI

Le vécu de la monoparentalité par les parents

Les mères solos parviennent-elles à un certain équilibre ?

〉 La plupart des mères solo interrogées ont besoin de temps

« Ah oui ! Oui, oui, oui (rires). Dans tous les domaines ! » Mère de famille, sans emploi

« J'ai l'impression que la journée suffit pas pour fait tout ce qu'on a à faire… » Mère de famille sans emploi

« Avec les enfants, c'est jamais fini ! » Mère de famille inscrite à Pôle Emploi

〉 Se plaignent d'un manque d'organisation

« J'essaye de gérer dans tous les sens et des fois je n'y arrive pas » Mère de famille sans emploi

〉 Se plaignent de fatigue, voire d'épuisement

Le vécu de la monoparentalité par les parents

A quels types d'activité les mères solo aimeraient mettre à profit ce temps supplémentaire ?

〉 Se consacrer davantage à leurs enfants

« Je peux pas profiter d'elle comme il faut quoi, c'est fou…j'ai l'impression d'avoir accouché hier et que là, mon bébé marche déjà quoi » Mère de famille, 26 ans, employée

〉 Tâches administratives

« Dans le domaine administratif euh… c'est-à-dire pour m'occuper de mes papiers, activité que je dois déléguer souvent » Mère de famille, 28 ans, en CDD

〉 Prendre du temps pour elles-mêmes

« Pour me permettre de relâcher un peu » Mère de famille, 25 ans, sans profession

« Oui dans ma vie privée, j'aimerais avoir un peu plus de temps pour moi, pour me connaître moi déjà » Mère de famille, 26 ans, employée

Le vécu de la monoparentalité par les parents

La gestion du temps

〉 Avoir le sens de l'organisation est un atout capital dans le quotidien d'une famille monoparentale

〉 Il n'est pas toujours aisé de dégager **du temps pour soi** :

- 38 % des parents pensent en bénéficier
- 45,7 % considèrent qu'ils n'en n'ont pas

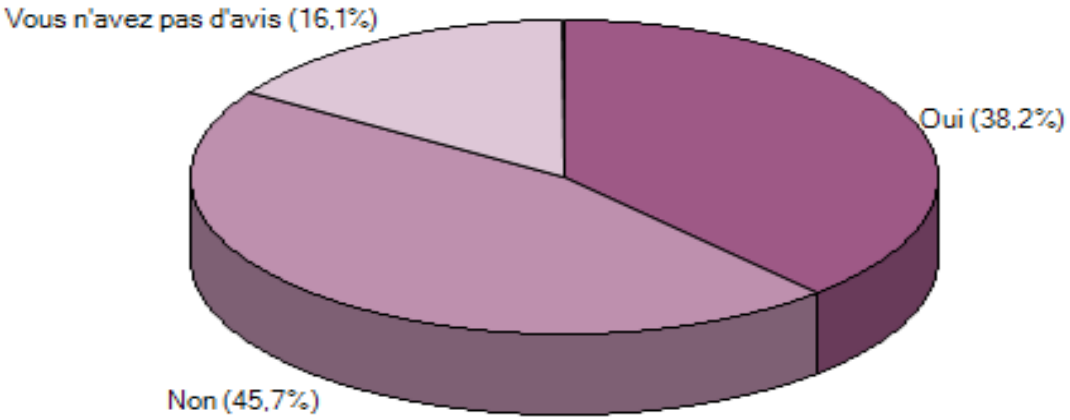

〉 La perception et l'utilisation du « temps pour soi » ne sont pas les mêmes selon que l'on est au tout début de la séparation, six mois après, ou deux ans après

Le vécu de la monoparentalité par les parents

Les relations avec l'ex-conjoint

〉 38 % des parents interrogés entretiennent des relations avec l'autre parent

« Ce fut compliqué au début, c'est à présent plus cordial et courtois, on arrive à bien communiquer. »

Mère, 30 ans, 2 enfants, sans emploi

〉 Pour près de 47 % d'entre eux, les relations sont plutôt mauvaises

Raisons évoquées : caractères différents (44%) et comportements déplaisants (59%)

«Il m'aime toujours, il est violent car jaloux, j'ai peur donc je ne veux plus le voir… »

Mère de 40 ans, 3 enfants, sans emploi

〉 70 % des parents de famille monoparentale ne peuvent pas compter sur une aide matérielle, morale ou financière de la part de leur conjoint

Le vécu de la monoparentalité par les parents

Les relations avec l'ex-conjoint

〉 66 % répondent ne pas pouvoir compter sur l'aide de l'ancien conjoint pour les rendez-vous de l'enfant chez des professionnels de santé

〉 53 % ne peuvent jamais compter sur leur conjoint pour les questions d'éducation

« Carrément, ce serait bien si je pouvais compter sur lui un peu plus cela me soulagerait, mais surtout et essentiellement pour qu'il assure pleinement son rôle de père en assurant un meilleur dialogue envers Kiliam. » Mère 33 ans 1 enfant, sans emploi

Résultats

112. 76) Avez-vous des relations avec l'autre parent?

Taux de réponse : 82,9%

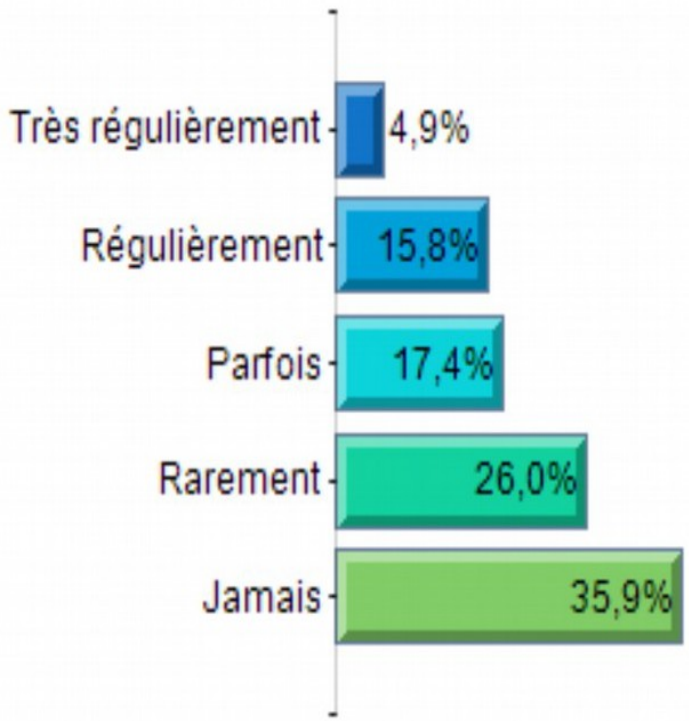

113. 77) Vous diriez que vos relations avec l'autre parent sont :

Taux de réponse : 79,0%

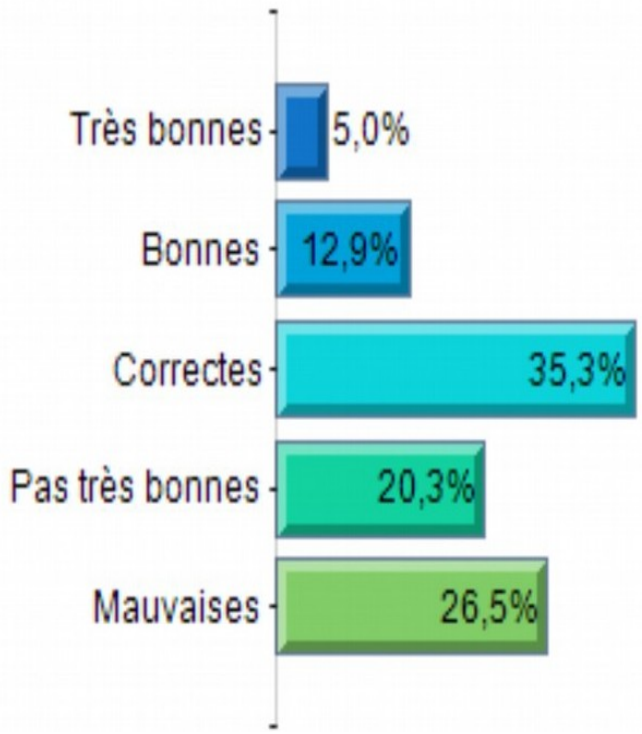

Résultats

62 % des parents solos ne souhaitent pas compter sur leur ex-conjoint

125. 88) De manière générale, aimeriez-vous pouvoir compter davantage sur votre ex-conjoint(e)?

Taux de réponse : 86,6%

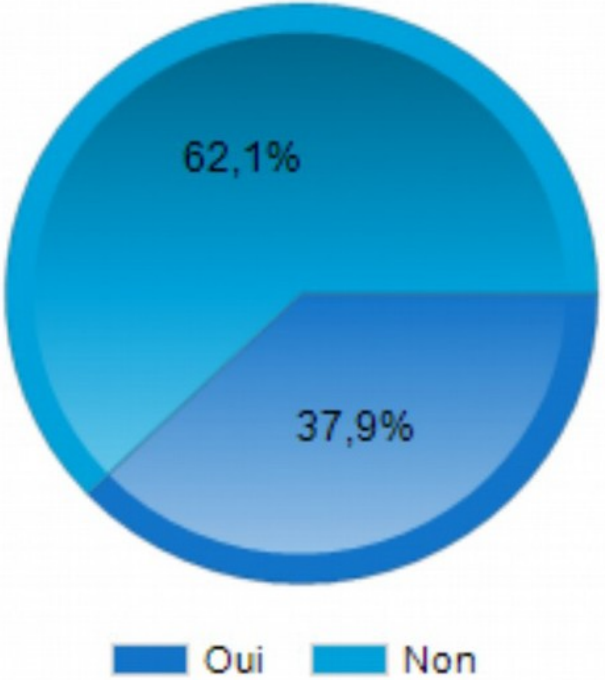

Le vécu de la monoparentalité par les parents

Les relations avec l'ex-conjoint

« Oui uniquement pour venir chercher ou déposer les enfants, nous n'avons pas de bonnes relations car il n'y a plus de confiance et de terrain d'entente » Mère 42 ans, 3 enfants, sans emploi

« Les relations sont bonnes mais à distance, il ne rentre plus chez moi » Mère 40 ans, 4 enfants, sans emploi

« Les relations dépendent de son humeur surtout s'il a bu ou s'il a pas bu, cela ne se passera pas bien s'il a bu » Mère 29 ans, 2 enfants, sans enfant

« Maintenant cela va mieux, on a même parlé pour la pension alimentaire, je pense que cela va se mettre en place, il va beaucoup mieux, je pense qu'il a fait un travail sur lui. Je pense aussi que la distance a beaucoup aidé, même avec la petite, les relations sont meilleures, alors tant mieux! » Mère 47 ans, 1 enfant, sans emploi

Les modes de garde des enfants

〉Un parent sur trois ne fait pas garder son enfant

> Trop cher 37,8 %

« C'est bien trop cher la crèche, lorsque je leur ai demandé pour la prendre tous les après-midi pendant un mois, ils m'ont dit : « 800 euros! » Trop cher pour moi ! » Mère 31 ans, un enfant, vendeuse en boulangerie

> Horaires inadaptés 27 %

« Quand les horaires de travail, trop tôt ou trop tard, ne me permettent pas de la déposer à l'école, je la mets en garde, j'y suis obligée » Mère de 2 enfants, en emploi

> Pas de solidarité familiale 25,5 %

« Je fais garder mon fils quand je dois me déplacer pour faire mes courses ou bien pour faire des démarches administratives » Mère célibataire 45 ans, sans emploi

« Au niveau de la garde des enfants, si je ne peux pas pour l'école, il y a tout le reste de la famille, mon père, ma marraine, il y a toujours quelqu'un pour m'aider » Mère 28 ans, 3 enfants, sans emploi

Les modes de garde des enfants

〉La garde est surtout faite par la famille : mère et sœurs, frères 43 %

〉Les crèches ne sont que très peu citées (6 % des répondants).

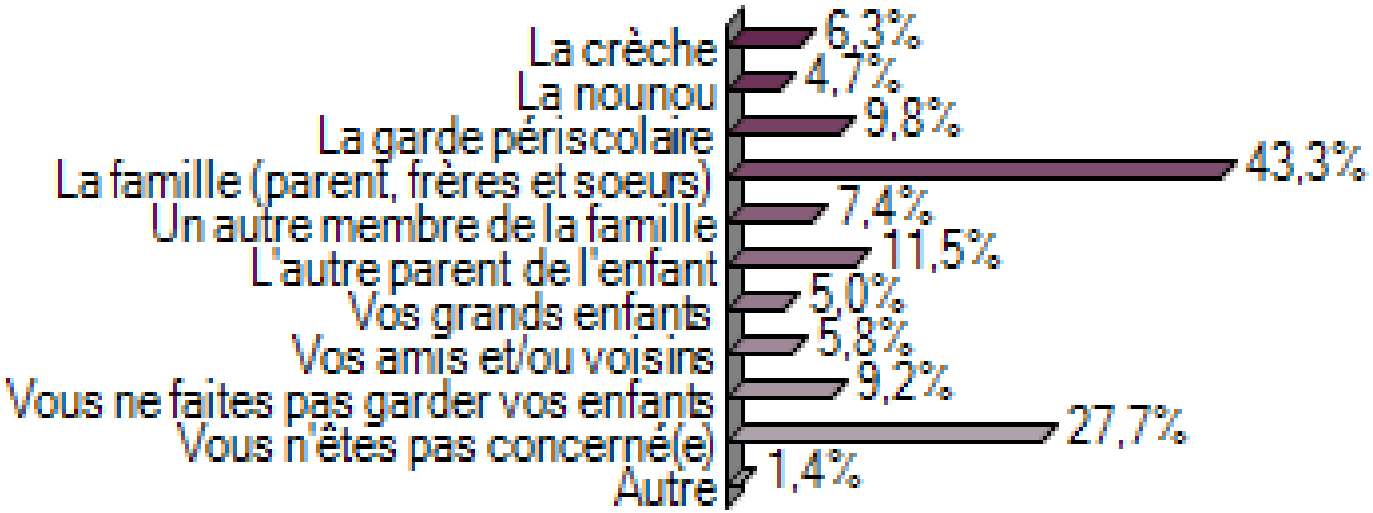

〉Motifs de garde : le travail 40,4 % et/ou les démarches administratives 33,5 %.

Résultats

Les personnes ressources en cas d'épuisement du parent

108. 74) En cas de situation d'épuisement, qui préférez-vous (ou qui préféreriez-vous) prévenir ? (plusieurs choix possibles)

Taux de réponse : 94,1%

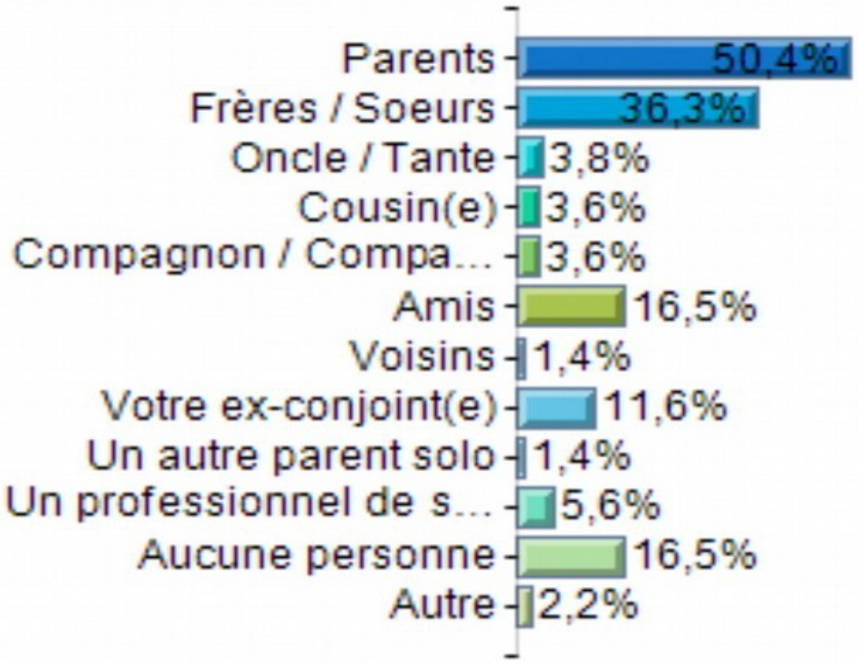

La personne ressource en cas d'épuisement

〉 Les femmes de la famille : la mère, la tante, la sœur, la marraine sont les plus citées

« Je sais que ma sœur fera les démarches pour moi si je suis très malade » Mère 28 ans

« Il y a toujours quelqu'un pour m'aider, maman, ma sœur ma marraine… » Mère 44 ans, 6 enfants

« Marraine m'aide pour tout, la garde des enfants, l'aide financière et surtout le moral » Mère 28 ans, 3 enfants, sans emploi

〉 Agnès Fine (1993), dans son ouvrage «*Parrain, Marraine*...» montre bien l'importance du rôle de la marraine pour soutenir, accompagner et participer au bien-être de sa filleule

Le vécu des enfants

〉 63 % des parents solos ont une vision plutôt positive du vécu de leurs enfants

〉 Vision positive qui s'expliquerait par le fait :

- d'avoir une relation privilégiée avec chacun des parents 42 %
- d'être plus autonome 34,5%

〉 Lorsqu'il y a mal-être, il se manifeste dans le comportement des enfants en termes de :

- caprices 42,5%
- tristesse 41,3%
- anxiété 30%
- difficultés scolaires 28,5%

〉 80% des enfants sont en garde exclusive

〉 Un enfant sur deux ne voit pas régulièrement l'autre parent

〉 Les enfants des familles monoparentales vivant chez leur père ont plus tendance à voir l'autre parent que les enfants des familles monoparentales vivant avec une mère

Résultats

54. 37) Pensez-vous que votre situation de famille monoparentale joue négativement sur le comportement de vos enfants?

Taux de réponse : 98,1%

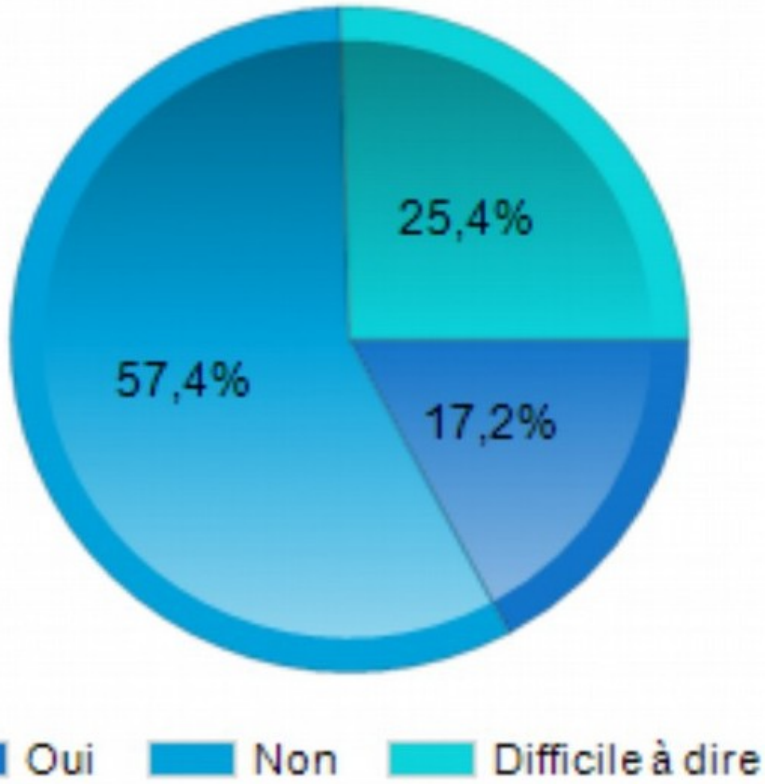

Le vécu des enfants

〉 Selon les mères interrogées, la moitié des enfants vit la situation monoparentale «(plutôt)bien»

« Chouette… pour avoir plus de cadeaux ! » Mère de trois enfants, salariée en CDI imitant ses enfants

« Toutes ses copines ont des parents divorcés ! » Mère d'un enfant, indépendante dans l'immobilier

〉 Pour l'autre moitié, la situation familiale est par contre « (plutôt) mal vécue » (parfois, ce sont seulement les débuts qui ont été difficiles)

« Ils sont forcés de grandir plus vite que les autres pour aider le parent qui est là » Mère de trois enfants, inscrite au pôle emploi

« Par rapport au sommeil, on a déjà son hyperactivité depuis qu'il est petit, et euh… par rapport au sommeil maintenant…il a 10 ans…il se réveille toujours dans la nuit, il va vérifier que tout va bien à bord » Mère de 34 ans, responsable de magasin en CDD

Le vécu des enfants

Comment sont les relations de l'enfant avec l'autre parent?

- Elles sont (plutôt) **bonnes dans deux- tiers des cas**
- Elles sont **mauvaises, voire inexistantes, dans un tiers des cas**

« Il (le fils) punit son père d'être parti, de l'avoir abandonné » Mère de 52 ans, en CDI

Cette mère de 34, responsable de magasin en CDD, appelle l'autre parent : le « géniteur »

Le vécu des enfants

Comment sont les relations de l'enfant avec l'autre parent?

- **Soutien affectif et matériel** (un peu plus d'un tiers des cas)
- **Soutien seulement affectif** (un tiers des cas)
- **Soutien moral** très faible voire inexistant (un tiers des cas)

- Un tiers des mères disent que leur enfant se sent « abandonné »

L'éducation familiale

〉 Une large majorité des parents interrogés répondent que **tout se passe plutôt bien**

- Très bien 29,5%
- Bien 40 %
- Correctement 28,8%

〉 **Les difficultés majeures en termes d'éducation** concernent :

- l'aspect financier 49%
- l'usage de la patience 39%
- l'aide aux devoirs 20,5%
- vision différente de l'éducation avec l'autre parent 19,4%

〉 Les parents déclarent prendre davantage en compte l'avis de leurs enfants depuis qu'ils sont en monoparentalité 86 % (tendance plus marquée chez les pères que chez les mères)

L'éducation familiale

« Je dirais mieux qu'auparavant, j'attendais peut-être un soutien que je n'avais pas »

Mère de famille de 34 ans, sans emploi

« Là, par exemple, c'est les vacances, mais on peut pas se permettre d'aller n'importe où, même cinéma ou fast-food on peut pas, et ça me peine, mais bon, voilà » Mère de 2 enfants, 40 ans, sans emploi

« Je craque assez vite ; j'ai beaucoup de culpabilité du fait de ne pas pouvoir leur offrir comme avant quand j'étais avec Monsieur » Mère de trois enfants, sans emploi

Le soutien à la parentalité

- Les associations de soutien à la parentalité sont peu fréquentées par les répondants

Seuls 5 % des parents interrogés répondent en contacter en cas de difficultés

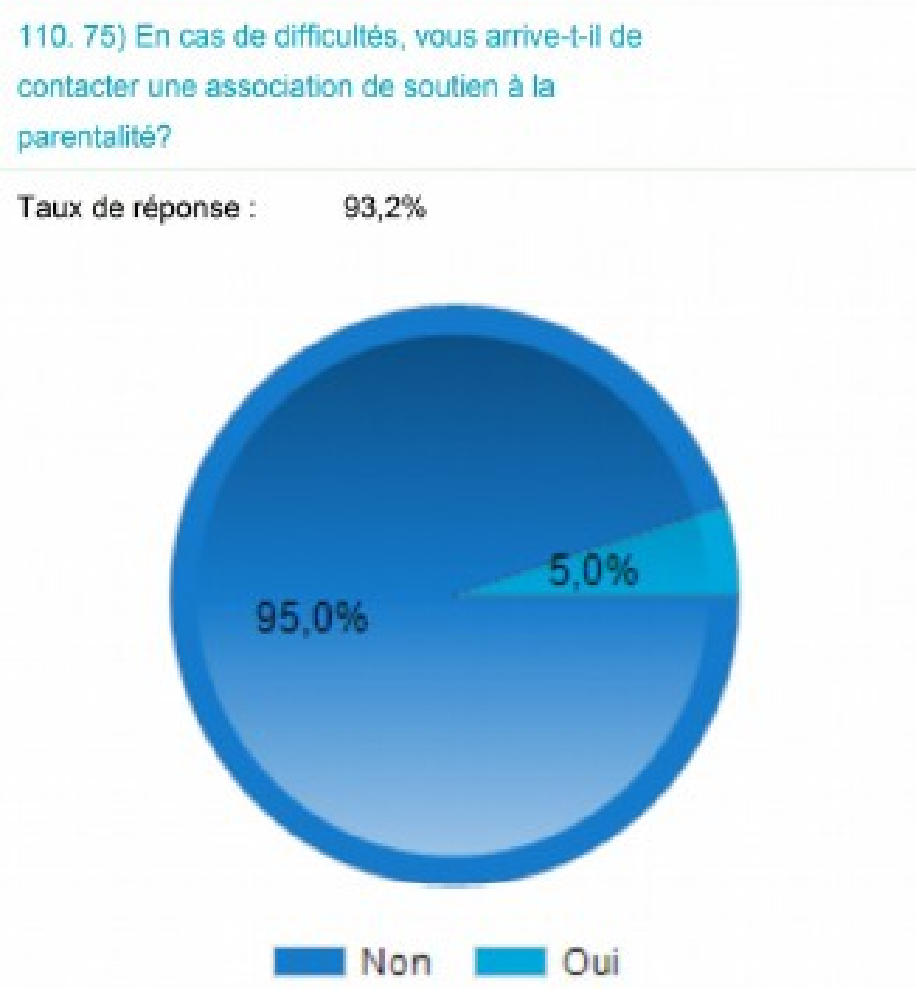

Le soutien à la parentalité

« Non, je ne savais pas qu'un tel réseau existait. » Mère, 32 ans, 2 enfants

« On m'en a parlé mais je n'ai pas de besoins, tout va bien ! » Mère 54 ans, 3 enfants, vendeuse

« Non je ne les ai pas contactés, car j'ai ma famille qui me soutient, mais c'est bien que ce type d'association existe pour les personnes seules, moi j'ai les miens ! » Mère 48 ans, 1 enfant, sans emploi

« Depuis que je vais au centre social, je rencontre des personnes et on partage des activités (couture), c'est pour mon bien-être ! A présent, je sais mieux gérer ma situation, je ne pleure plus. J'apprends à gérer. La Caf m'a beaucoup apporté car j'arrive à m'exprimer à présent » Mère 3 enfants, sans emploi

Les sources de revenus

- Prestations familiales 44 %
- Revenus du travail 30 %
- Cumul revenus du travail/prestations familiales 16,5 %

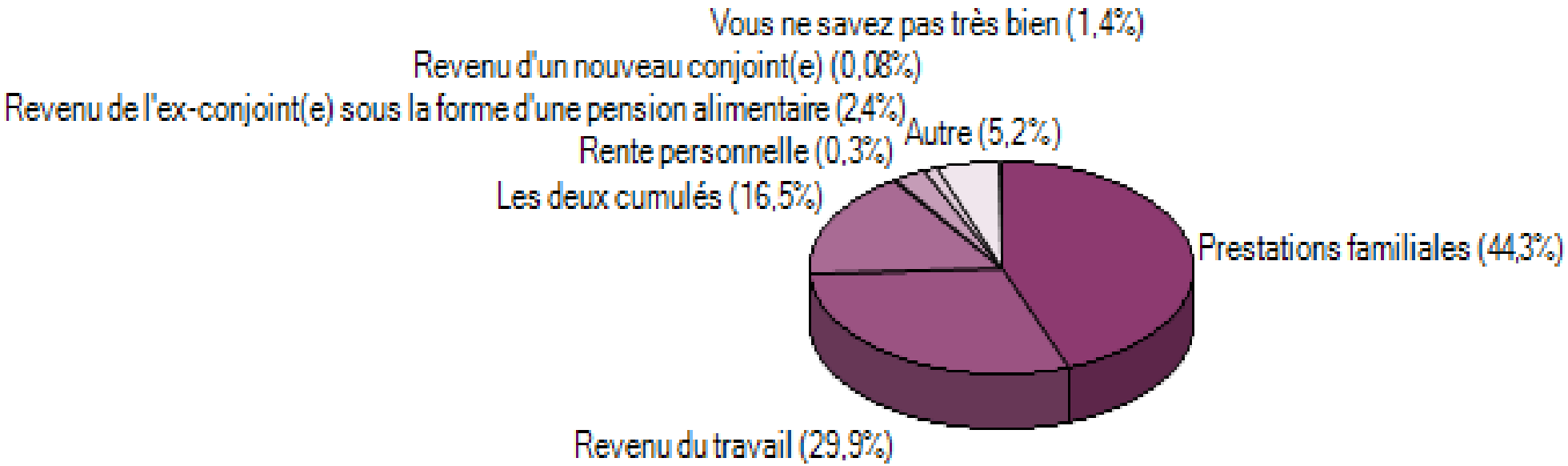

L'emploi

76. 53) Si vous avez un emploi, est-ce le fait de devenir parent solo qui vous a forcé(e) à travailler?

Taux de réponse : 74,9%

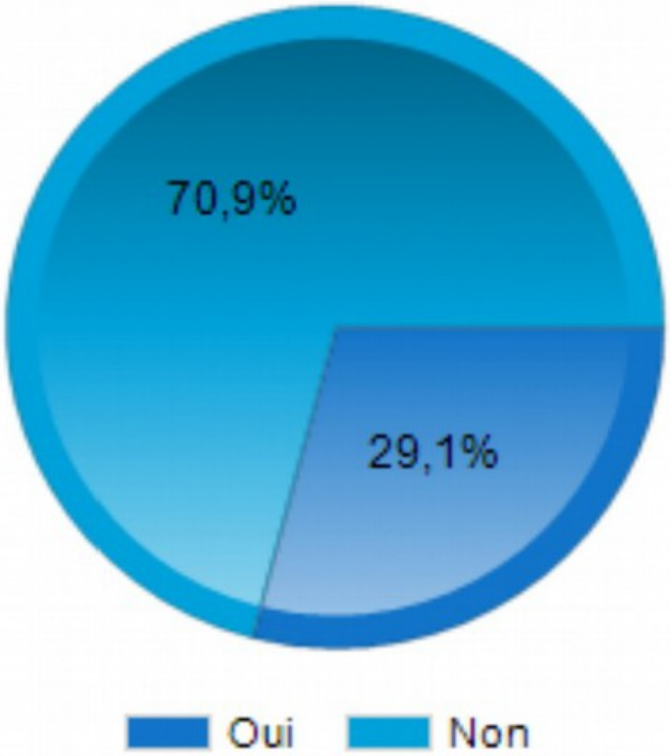

L'emploi

La monoparentalité va-t-elle de pair avec une obligation de travailler ?

〉 Pour certaines, oui

« Je me suis dit qu'il fallait pas que je reste comme ça. La CAF m'a beaucoup aidée mais je me suis dit qu'il fallait que je me prenne en main et que j'aille travailler pour nourrir mes enfants et faire face aux dettes que j'avais…» Mère de famille de 32 ans, en CDD

〉 Pour d'autres, non

« Obligée non parce que je pense que si on veut avoir les aides et rester à la maison…mais après euh…on a toujours un peu plus de sous quand on travaille » Mère de famille, 40 ans, au chômage mais indemnisée

〉 Pour d'autres encore, l'entrée en monoparentalité les a contraint(e)s à s'arrêter de travailler.

C'est le cas de cette jeune mère de famille inscrite à pôle emploi qui a dû refuser un poste « Parce que ça se termine après l'école. Je n'ai pas les moyens de faire garder les filles. Je n'ai pas de solution donc »

L'emploi

La monoparentalité va-t-elle de pair avec une obligation de travailler ?

〉 Une obligation d'un point de vue financier

〉 Une obligation d'un point de vue social

« C'était primordial parce que je ne voulais pas rester enfermée à la maison à penser à la situation. Je voulais bouger, voir du monde, des nouvelles têtes » Mère de famille, aide à domicile

Le RSA

- 46 % des répondants sont allocataires du RSA
- Les relations avec les référents RSA sont plutôt bonnes (56 %) voire très bonnes (12%)
- Elles sont négatives seulement pour 5 % des répondants
- Les accompagnements sont adaptés à la mise en place du RSA
- Plus le nombre d'enfants est important, plus le parent aura tendance à être allocataire du RSA
- Le nombre d'enfants limite le parent dans sa recherche d'emploi.

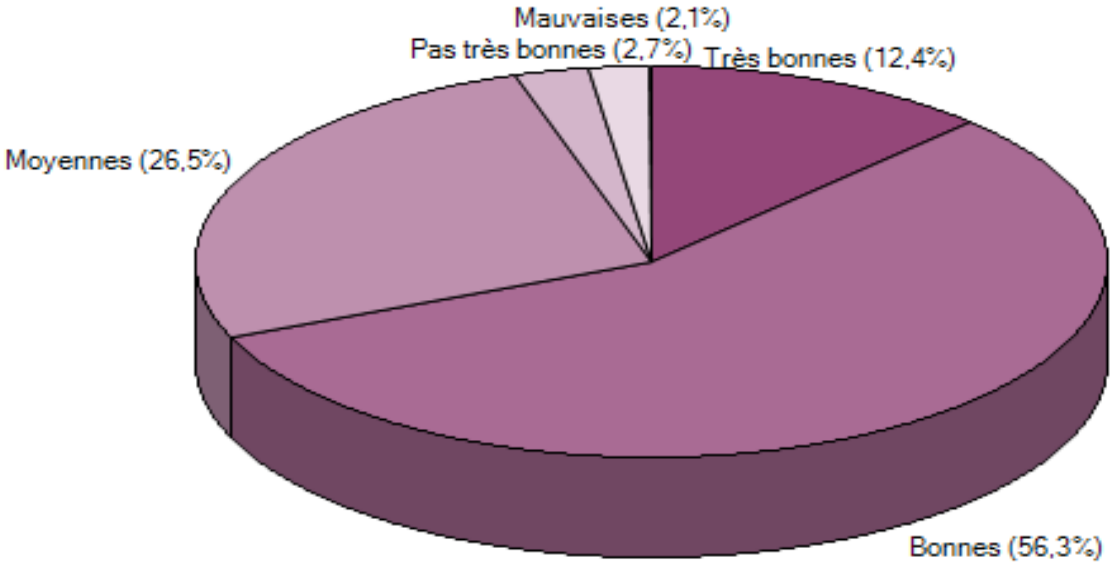

Le soutien de la Caf

〉 Les dispositifs CAF (offre de service et d'accompagnement) sont connus et faciles d'accès pour 60 % des familles monoparentales interrogées

〉 Les familles monoparentales de La Réunion se sentent globalement soutenues par la CAF (45%) et moyennement soutenues (29%)

〉 Ce sentiment de soutien augmente avec le nombre d'enfants

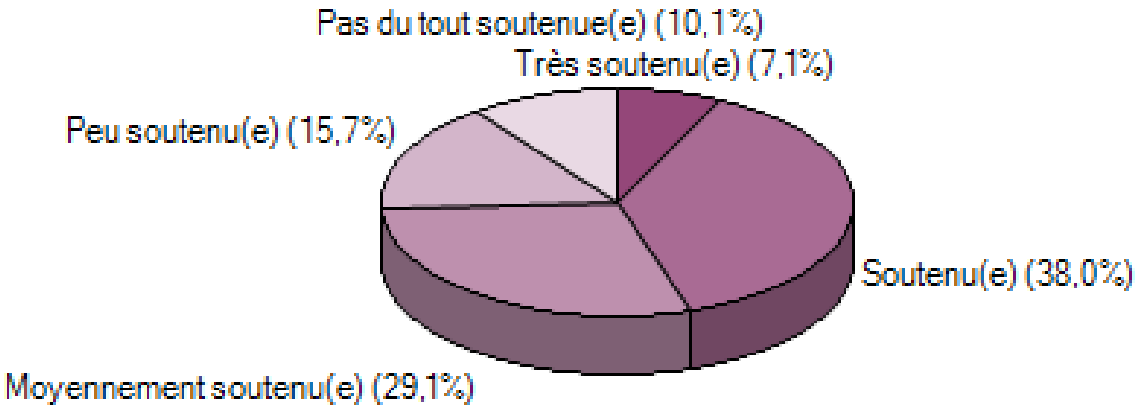

〉 La Caf demeure un acteur majeur pour les familles monoparentales. Les travailleurs sociaux jouent un rôle d'interface et d'accompagnement déterminant dans le processus de résilience de ces familles.

L'accompagnement de la Caf

〉 Le recours à la Caf augmente avec la taille de la famille.

〉 La sensation d'être accompagné(e) augmente avec le recours à la Caf.

〉 La CAF a globalement une bonne image auprès des familles monoparentales.

〉 Le besoin d'avoir plus de soutien de la Caf n'est pas exprimé comme un besoin premier, car **l'accompagnement est déjà bien réel.**

〉 Les propos exprimés révèlent une **relation de confiance envers les travailleurs sociaux de la CAF.**

« Oui, très soutenue car déjà, c'est allé très vite dans mon cas. Je ne m'y attendais pas, vous m'avez tout expliqué de façon agréable....de plus, le site est très bien fait » Mère 38 ans 4 enfants, sans emploi

« Avec l'AS et le site on peut avancer rapidement pour les démarches, je vois que ça répond et que le dossier est vite traité. » Mère 47 ans 1 enfant, sans emploi

L'accès aux droits

〉 Réel pour 72 %

C'est la démarche prioritaire qui inaugure tout accompagnement par l'action sociale de la Caf.
« Oui je suis très bien informée de mes droits et lorsque j'ai un doute je téléphone et tout est plus clair » Mère 38 ans, 2 enfants

« Je n'ai pas besoin de plus de soutien, c'est bon, que demander de mieux. J'ai bien été accueillie et soutenue, c'est top » Mère 44 ans 3 enfants

〉 A renforcer pour 28 %

La représentation d'aller vers l'aide sociale les freine dans la connaissance de leurs droits

« Je ressentais que je ne connaissais pas tous mes droits, surtout depuis que je suis veuve avec mon enfant. A présent avec vos apports je peux bénéficier de l'aide à la rentrée scolaire » Veuve 35 ans, un enfant

« Non je ne vais pas facilement vers les dispositifs de la Caf par honte, je n'y vais pas, par timidité, j'ose pas ! » Mère 45 ans 3 enfants

Résultats

132. 94) Allez-vous facilement vers les dispositifs du type CAF ?

Taux de réponse : 96,2%

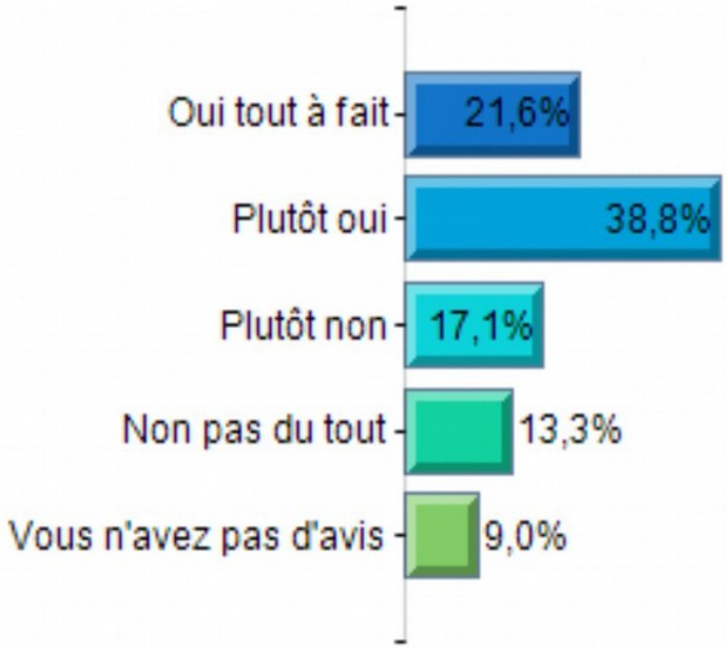

132. 94) Allez-vous facilement vers les dispositifs du type CAF ?

Taux de réponse : 96,2%

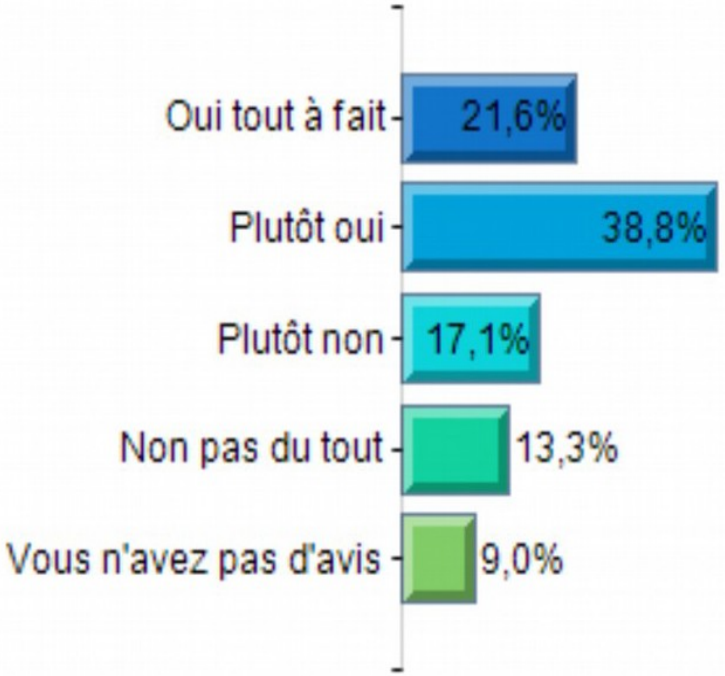

La pension alimentaire

〉 Pour 3/4 des familles interrogées, aucune disposition pour la pension alimentaire n'a été fixée à la séparation

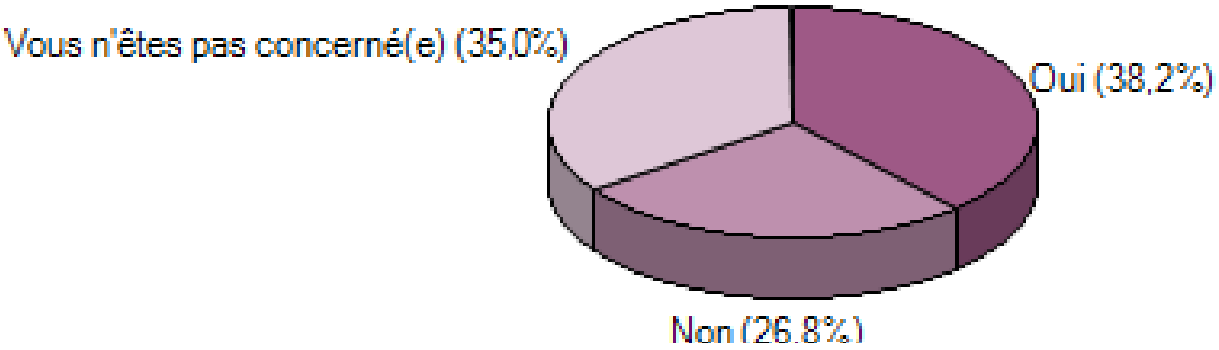

〉 Le non-recours à ce droit s'explique parfois par le fait que le parent gardien ne souhaite avoir aucune relation avec l'ex-conjoint

〉 Les parents diplômés organisent et structurent davantage leur séparation que les non diplômés

Notons qu'à partir de janvier 2021, un service d'intermédiation financière (ARIPA) – intégré au parcours séparation - permettra la gestion de cette transaction en supprimant tout contact à ce sujet entre les ex-conjoints.

〉 72 % des déclarants cherchent à mieux connaître leurs droits

Résultats

138. 99) Est-elle payée par l'autre parent?

Taux de réponse : 70,7%

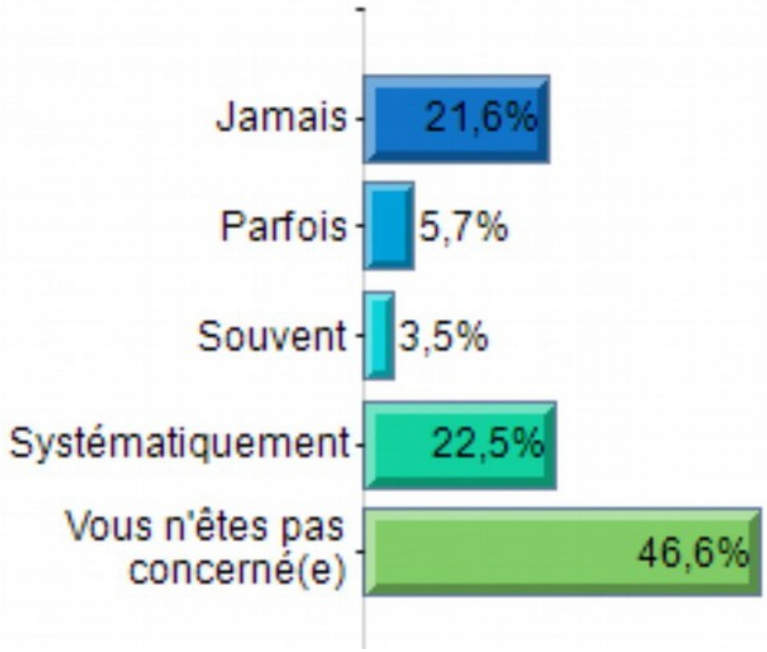

139. 100) Le montant de la pension alimentaire versé correspond-il au montant prévu ?

Taux de réponse : 36,1%

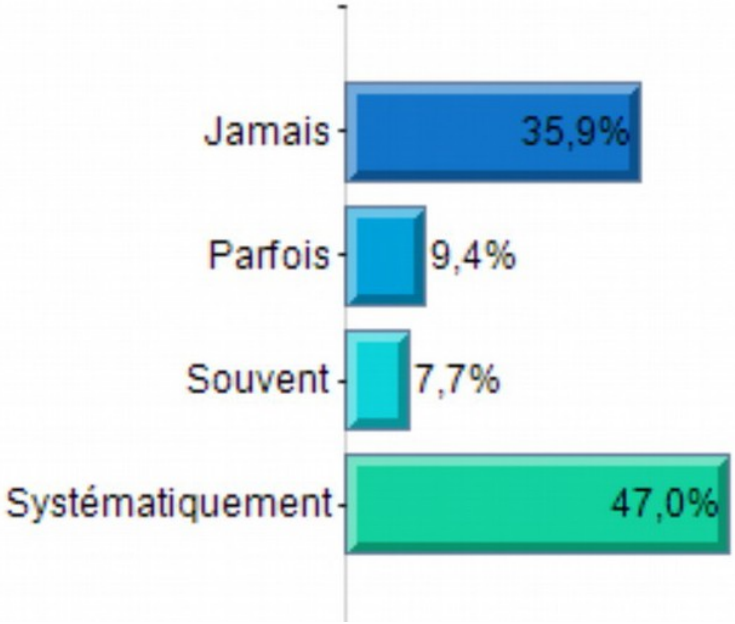

Résultats

140. 101) Vous est-il arrivé de faire appel à la CAF pour récupérer votre pension alimentaire?

Taux de réponse : 88,8%

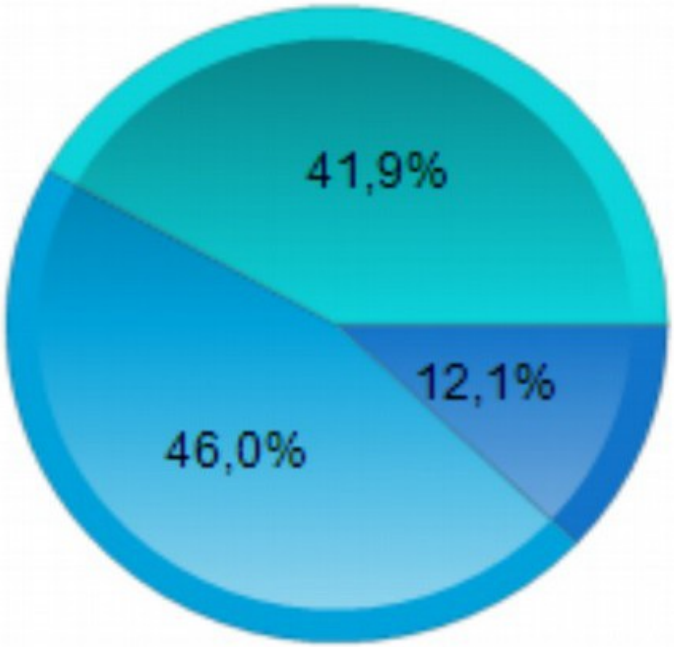

Oui
Non
Vous n'êtes pas concerné(e)

La pension alimentaire

« Pour le premier j'avais une pension alimentaire, mais le second il ne voulait pas me la donner, et sa femme non plus n'était pas d'accord. Donc je me faisais insulter tout le temps, du coup j'ai eu recours à la Caf pour cela. Maintenant j'ai l'allocation de soutien familial » Mère, 25 ans, deux enfants

« Mon ancienne femme ne me verse pas de pension alimentaire alors qu'elle devrait, l'assistante sociale de la Caf m'aide pour monter le dossier afin que cette aide me soit versée, mais je ne sais pas si je vais aller jusqu'au bout car elle a peu de moyens et elle paye déjà des habits pour notre fils » Père, 56 ans, 3 enfants

Le réseau social

La famille

〉 Les relations sociales avec la famille proche concernent essentiellement le père et la mère (56,6%), les frères et sœurs (52,2%) du parent gardien

〉 La relation avec sa famille est forte : 60 % des personnes interrogées la voit très régulièrement (35 % tous les jours , 25% plusieurs fois par jour)

〉 Les pères de famille monoparentale ont tendance à voir leurs parents moins régulièrement que les mères de famille monoparentale

〉 Plus le nombre d'enfants est important, moins le parent de famille monoparentale aura tendance à voir régulièrement ses parents et ses frères/sœurs : difficulté de transport, rôle des aînés substituts des parents/grands parents, manque de temps

Les amis

〉 Les relations avec les amis, et avec la famille proche, sont parmi les relations les plus fréquentes (tous les jours 22 % / plusieurs fois par semaine 25,7 %)

〉 Plus le nombre d'enfants est important, moins le parent de famille monoparentale aura tendance à voir régulièrement ses ami(e)s

Résultats

Liens avec les parents

82. 58) De manière générale, vous avez des liens avec vos parents?

Taux de réponse : 98,2%

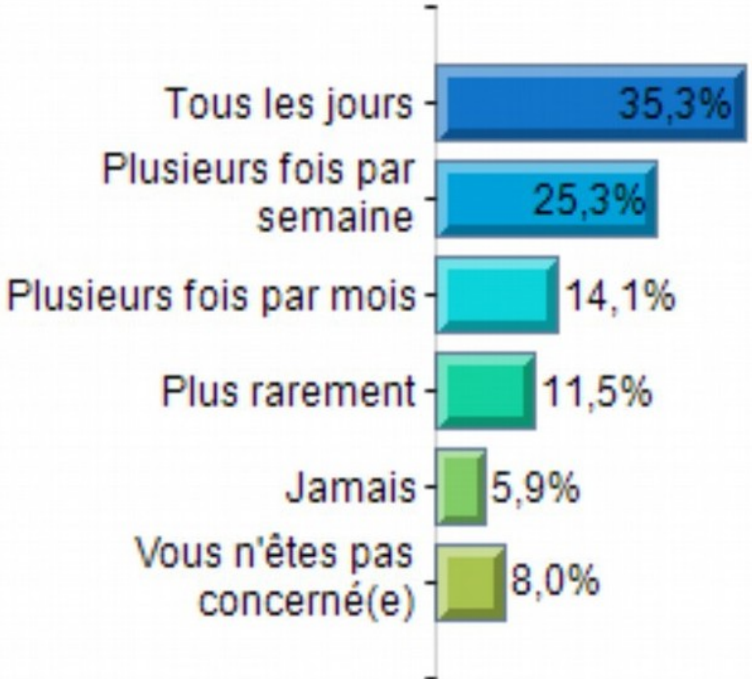

Liens avec les frères et sœurs

83. 59) De manière générale, vous avez des liens avec vos frères et soeurs?

Taux de réponse : 98,9%

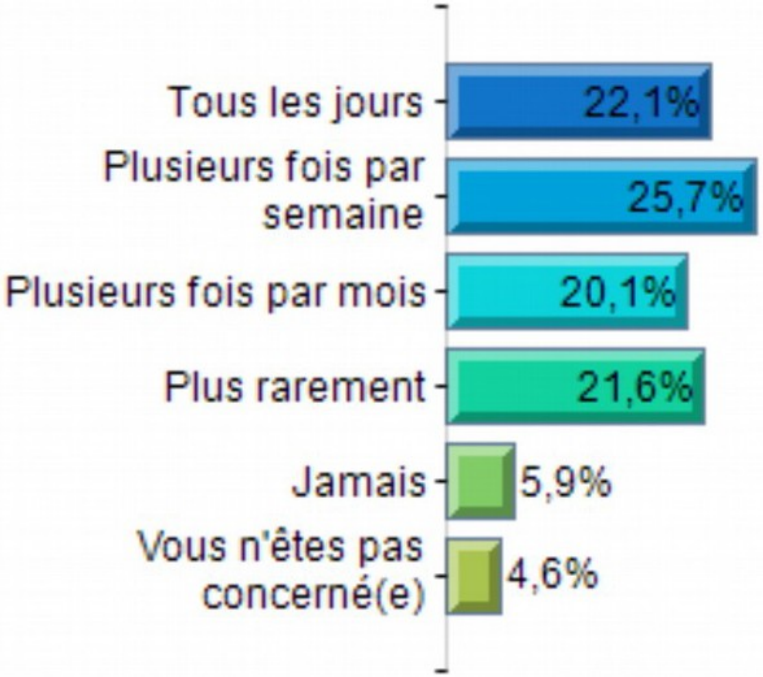

Le réseau social

La famille

La famille est le premier soutien à la monoparentalité.

« J'ai eu un souci d'argent et ils m'ont aidée», «Ils m'aident financièrement, ils m'aident quand il y a un gros pépin, je peux compter sur eux… » ; « Toute ma famille est solidaire, c'est mon papa qui m'a aidée pour les travaux de la maison » Mère 40 ans, 2 enfants, employée

Les amis

« Ma famille, je veux plus la voir! C'est vers ma copine que je vais, on se fait des repas entre copines, les enfants ont le même âge, on s'entraide… » Mère 30 ans, 2 enfants, sans emploi

Les professionnels

Assistantes sociales, psychologues, personnels de santé, …

« Avec l'AS de la Caf c'est comme la famille maintenant, si non il n'y a pas de famille, pas d'amis, je n'ai personne » Mère de 22 ans, 3 enfants, sans emploi

« J'ai besoin d'un soutien moral, car je n'ai personne. J'ai commencé à aller voir une psychologue, mais ce n'est pas remboursé, j'ai donc arrêté, et je n'ai donc aucune aide aujourd'hui pour me venir en aide » ; « J'étais suivie au CMPP, ma fille aussi, puis l'association ALEFPA m'a bien aidée également». Mère 44 ans, 4 enfants, sans emploi

Résultats

Fréquence des liens avec les amis

85. 61) De manière générale, vous avez des liens avec vos ami(e)s?

Taux de réponse : 99,0%

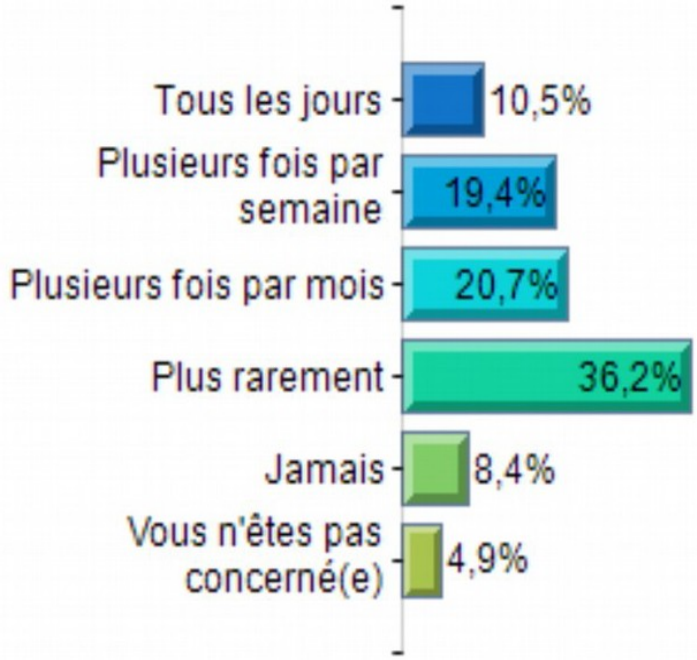

Fréquence des liens avec les voisins

86. 62) De manière générale, vous avez des liens avec vos voisins?

Taux de réponse : 99,0%

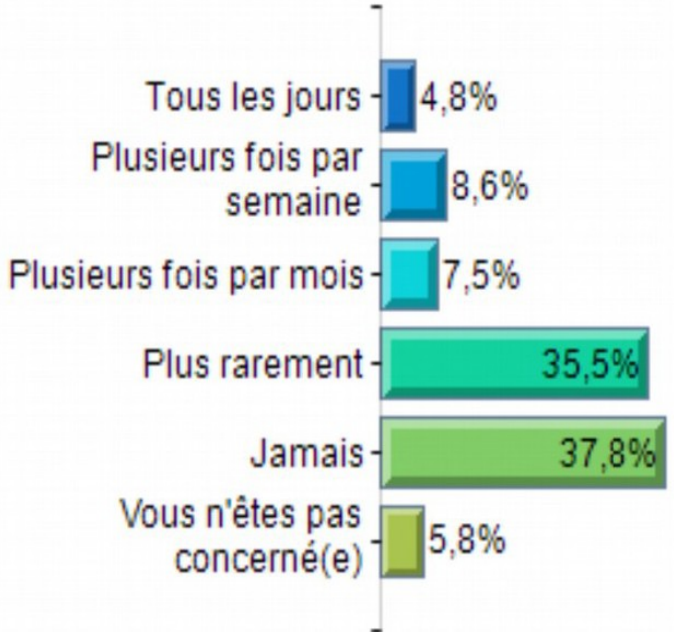

Le réseau social

Les voisins

〉 Les parents solos reçoivent rarement 35,5 % de l'aide de leurs voisins, voire jamais 37,8 %

〉 Les pères de famille monoparentale ont toutefois tendance à voir leurs voisins plus régulièrement que les mères de famille monoparentale

〉 Le nombre d'enfants n'a pas d'influence sur les relations avec les voisins

Le sentiment d'isolement

〉 Plus d'un tiers des parents solos se sentent isolés (35 %)

〉 Les mères de famille monoparentale ont tendance à se sentir plus socialement isolées que les pères de famille monoparentale. Pourtant, ces derniers, moins accompagnés par leur famille, doivent davantage se débrouiller seuls

〉 Les parents avec 4 enfants et plus se sentent plus isolés que les autres parents

〉 La situation professionnelle n'a pas d'influence sur le sentiment d'isolement social

Résultats

87. 63) Vous sentez-vous socialement isolé(e)?

Taux de réponse : 97,7%

Moyenne = 2,46 Médiane = 2,00 Ecart-type = 1,26

Min = 1,00 Max = 4,00

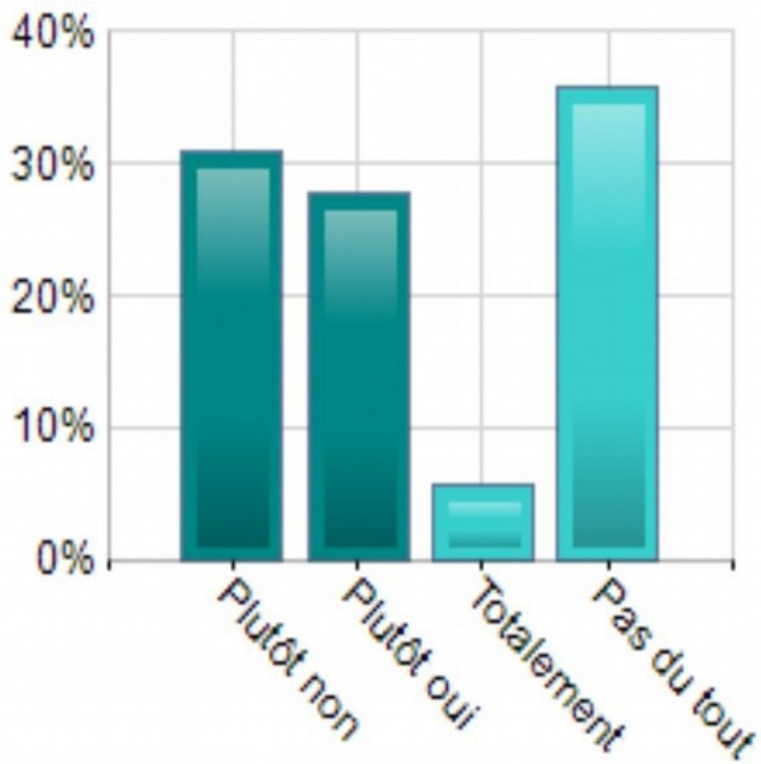

88. 64) Parmi les personnes de votre entourage, qui vous apporte une aide matérielle? (plusieurs choix possibles)

Taux de réponse : 97,4%

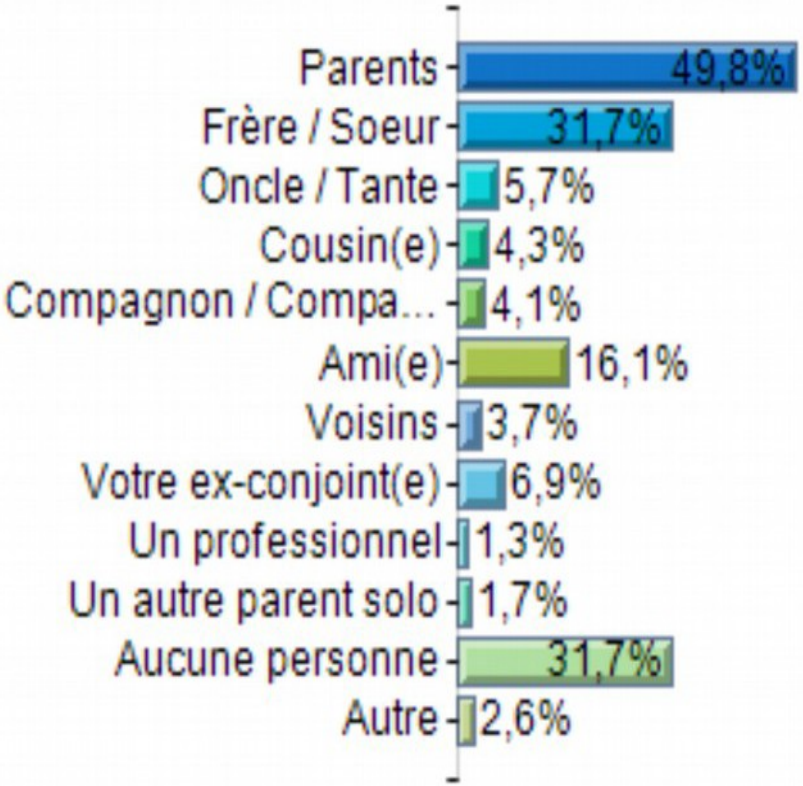

Le réseau social

« Au début oui je restais seule car je suis la seule à être mère célibataire, mes frères et sœurs sont tous en couple » Mère 55 ans, 3 enfants, sans emploi

« C'est un choix d'être isolée, je préfère, je me sens mieux avec mes enfants ainsi… » Mère 44 ans, 4 enfants, sans emploi

« Je reste seule pour l'éducation des enfants, c'est un peu lourd » Mère 31 ans, 3 enfants

« C'est moi qui m'isole un peu, qui reste dans mon coin, je ne veux pas avoir de soucis »

« Je vois mes deux amis une fois par mois. Ça nous fait du bien et on peut souffler un peu. Car sur trois ans je ne suis sorti qu'une dizaine de fois, la monoparentalité m'a emprisonné quelque part. En effet, je m'occupe moins de moi et je fais tout pour mes enfants, cela m'a rendu captif, du coup je n'ai pas de temps à moi et pas de moyens financiers » Père 54 ans, seul avec deux enfants

« Je me suis renfermée sur moi, sur mes enfants, mon cocon, donc je suis moins ouverte sur ma famille car ma situation particulière dérange les autres, je suis toute seule maintenant » Mère 41 ans, 3 enfants, sans emploi

Le réseau social

Soutien matériel

〉 Source principale de soutien matériel : parents, frères et sœurs

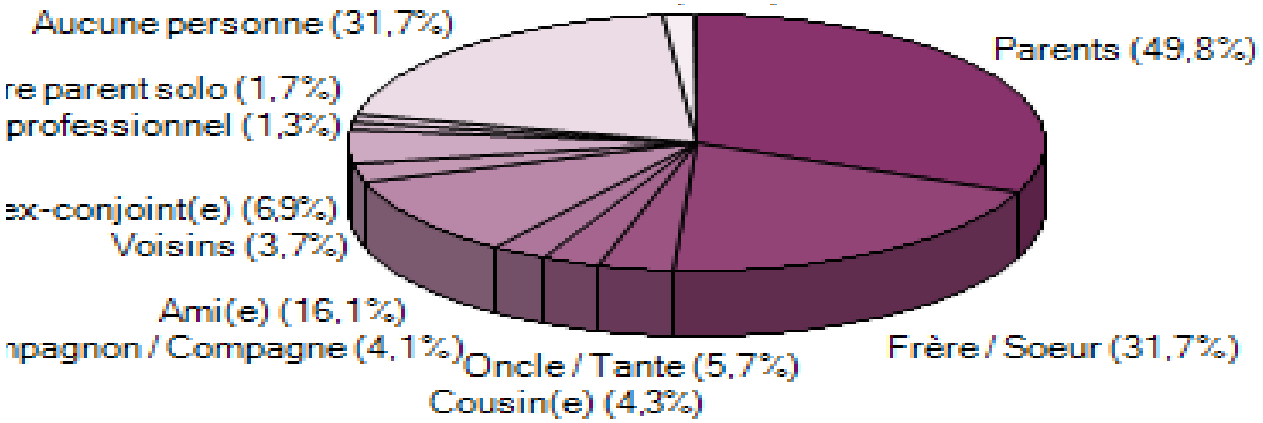

〉 Les pères de famille monoparentale sont nombreux à ne recevoir aucun soutien matériel de la part de leur famille

〉 Les pères reçoivent plus fréquemment de l'aide matérielle de leurs voisins que les mères de famille monoparentale

〉 Les pères sont plus nombreux que les mères de famille monoparentale à ne recevoir aucune aide matérielle

Le réseau social

Soutien moral

〉 Après la famille, ce sont les amis qui offrent un soutien moral

〉 Les pères de famille monoparentale reçoivent plus fréquemment un soutien moral de leur nouvelle compagne que ce que les mères de famille monoparentale en reçoivent de leur nouveau compagnon

〉 Ils sont plus nombreux à recevoir un soutien moral de leurs voisins que les mères de famille monoparentale

〉 Ils sont plus nombreux à ne recevoir aucun soutien

Soutien financier

〉 Le soutien financier provient surtout des parents/frères et sœurs

〉 Une personne sur deux ne reçoit aucune aide financière de son entourage

〉 Les pères de famille monoparentale sont plus nombreux que les mères de famille monoparentale à ne recevoir aucune aide financière. Ceci s'explique notamment par un accès plus facile à l'emploi et par un niveau de revenu parfois plus confortable

Le réseau social

Soutien dans l'éducation des enfants

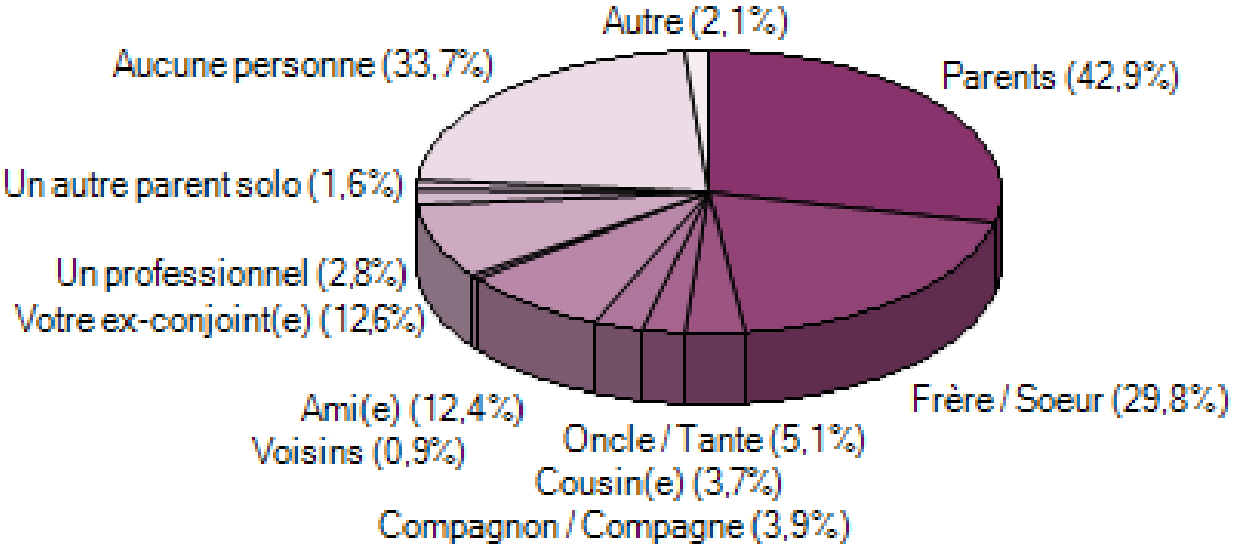

〉 L'aide à l'éducation des enfants vient principalement de la famille proche (parents, frères et sœurs)

〉 Un tiers des parents interrogés déclarent ne bénéficier d'aucune aide pour l'éducation des enfants

〉 Seuls **3% des parents interrogés font appel à un professionnel**

Le réseau social

« Ma cousine a vécu la même chose que moi il y a plusieurs années, du coup elle m'a bien aidée. Elle me donne de vrais conseils, c'est elle qui me dit : « C'est un coup dur, mais cela va passer, cela ira mieux. Tu verras, tu prendras même goût à être seule » … avec un petit sourire » Mère, 44 ans 5 enfants, sans emploi

« Il y a toujours quelqu'un pour m'aider dans ma famille, mais s'ils ne peuvent plus ce sera mon amie » Mère 33 ans, 3 enfants, employé

Le réseau social

Les amis

〉 Les relations avec les amis sont nettement moins nombreuses que celles avec la famille

〉 Plus le nombre d'enfants est important, moins le parent de famille monoparentale aura tendance à voir régulièrement ses ami(e)s

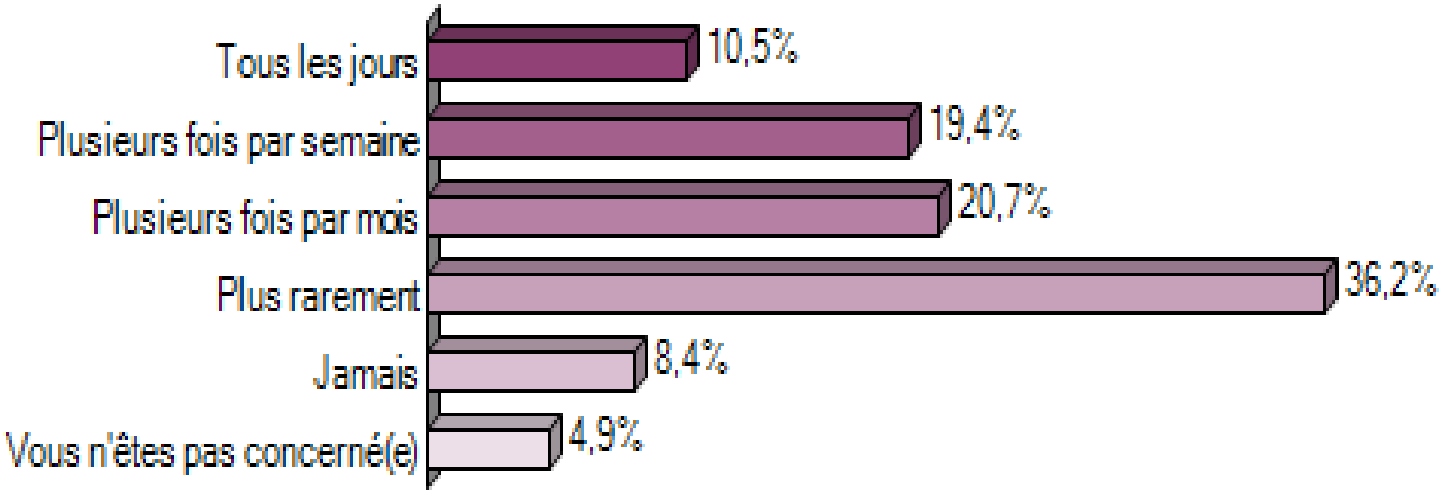

Familles monoparentales : la reproduction du modèle

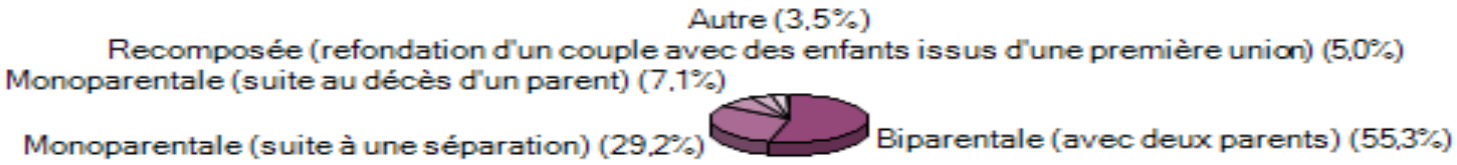

〉 Le phénomène de reproduction du modèle familial concerne un tiers des familles interrogées. Celui-ci impacte principalement les mères solos. Il s'inscrit ici dans la filiation en termes de lignée matrilinéaire

〉 Les parents solos avec 4 enfants et plus ont tendance à être issus eux-mêmes d'une famille monoparentale

〉 L'expérience du vécu au sein d'une famille monoparentale est perçu négativement (plutôt mal : 34 %, ni bien ni mal : 40 %, plutôt bien : 26%)

〉 Il serait intéressant d'interroger le processus de construction identitaire au sein des familles monoparentales, notamment celle de l'identité parentale.

« Je dis oui, ce schéma parental est comme un autre, dans le sens où on reproduit le même sur plusieurs générations, c'est normal quoi, on a toujours fait comme ça ! » Mère 28 ans, un enfant, sans emploi

Familles monoparentales : la reproduction du modèle

Monoparentalité présente à la génération précédente

〉Souvenirs de l'enfance :

« Ce fut très dur pour maman d'assurer le rôle de mère et de père à la fois, les enfants étaient en bas âge » Mère 55 ans, 2 enfants

« Oui difficile de vivre avec des parents séparés » Mère 28 ans, 2 enfants

« Vaut mieux oublier les souvenirs, trop dur! On a mis papa de côté, puis plus tard maman est devenue schizophrène. J'ai du tout faire moi-même, c'est moi qui suis devenue l'adulte. J'ai dû m'en occuper jusqu'à mes 34 ans » Mère 40 ans, 1 enfant, sans emploi

« Mes souvenirs sont très négatifs car maman était alcoolique et nous avons été obligés d'habiter chez grand-mère »

« J'ai eu une enfance difficile, papa était en prison je n'avais pas deux ans, maman était seule elle faisait des ménages, moi j'ai connu : donner à manger aux animaux, faire la lessive à la rivière à la main...» Mère 45 ans, 2 enfants, sans emploi

Familles monoparentales : la reproduction du modèle

Monoparentalité présente à la génération précédente

〉 Les souvenirs de leur vécu en tant qu'enfant dans une famille monoparentale sont plutôt négatifs

〉 On constate que le ou les souvenirs sont très majoritairement douloureux (les raisons sont multiples : divorce, crime familial, alcoolémie qui engendre en général la violence)

〉 Cependant, on relève également des souvenirs positifs mais moins nombreux.
« On n'était pas riche, plutôt très pauvre, mais on a eu une bonne éducation, on était heureux. Mais c'est l'entourage qui l'a mal pris » Mère 48 ans, 4 enfants, sans emploi

〉 Dans l'ensemble, on constate une majorité de réponses négatives, les personnes ayant souvent très mal vécu cette situation

« Ma mère a mal vécu la situation du divorce… elle a eu de gros problèmes par la suite… » Mère 44 ans, 3 enfants

« J'aurais aimé que l'on m'explique avec des mots, mon père ne disait rien, seulement qu'il pensait à nous et faisait au mieux, mais moi cela ne me suffisait pas… » Mère 51 ans, 3 enfants

L'image des familles monoparentales à La Réunion

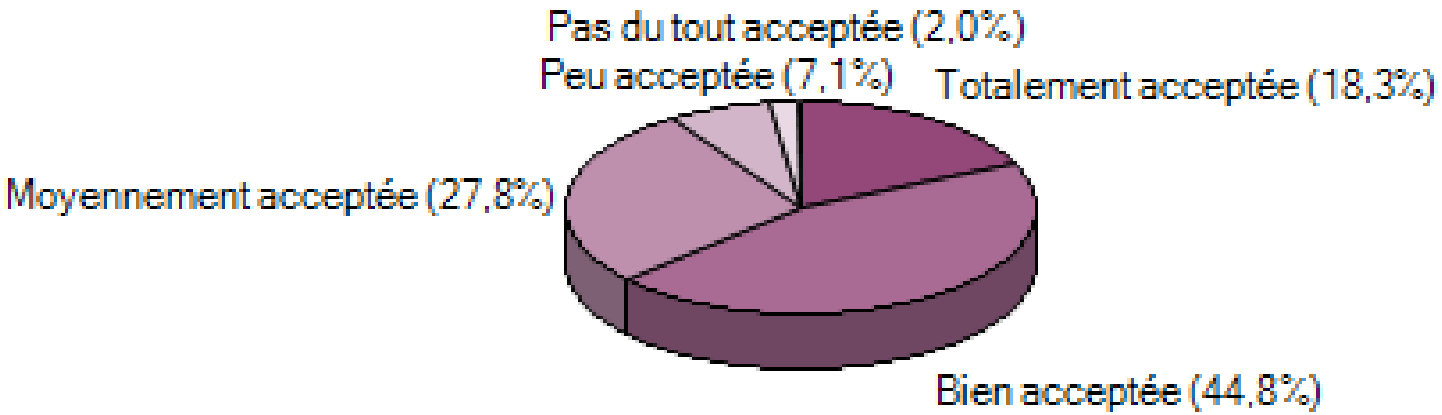

〉 La monoparentalité est, de l'avis des parents interrogés, plutôt bien acceptée par la société réunionnaise.

Au sein de notre territoire, comme ailleurs au niveau national, l'image de la monoparentalité est fréquemment associée aux problèmes sociaux de types décrochage scolaire, conduites à risque et délinquance. Plus la fratrie est nombreuse, plus l'amalgame semble rapide.

L'image des familles monoparentales à La Réunion

› La monoparentalité est, de l'avis des parents interrogés, plutôt bien acceptée par la société réunionnaise

« C'est devenu monnaie courante malheureusement, alors plus personne n'est surpris, ni gêné par une situation de monoparentalité » Mère 34 ans, 1 enfant, sans emploi

« Avant je dirais que c'était une honte, à présent je pense que c'est mieux accepté, il y en a partout....même les enfants aiment ça » Mère 55 ans, 3 enfants, employée

« A La Réunion au début c'est pas bien vu, mais au fur et à mesure ça devient presque banal...car au lieu de se faire taper dessus, vaut mieux se séparer...c'est vrai que c'est difficile pour les enfants, et difficile pour certains parents...mais parfois plus tard on se dit que ce fut une bonne chose de se séparer...même si ce n'était pas si facile au départ » Mère 46 ans, 2 enfants

L'image des familles monoparentales à La Réunion

〉La monoparentalité reste mal vue par certains

« Il y a beaucoup de jugement là-dessus. On entend souvent dire qu'on a fait des enfants pour gagner de l'argent, ou même être célibataire, on est mal vus » Mère 28 ans deux enfants, sans emploi

« Mauvaise femme, mauvaise mère, mauvaise épouse, on doit accuser le coup tous les jours et faire nos preuves...c'est dur !! » Mère 44 ans, 4 enfants, sans emploi

« Certaines personnes n'acceptent pas, moi les gens m'ont dit pourquoi j'ai trois enfants, trois papas différents, en gros je suis une pute...mais j'en ai rien à faire ! » Mère 38 ans, 3 enfants, sans emploi

« Beaucoup de femmes et de couples se déclarent séparés pour avoir des aides, c'est commun, tout le monde le sait mais personne ne le dit » Mère 34 ans, deux enfants

La représentation de la famille monoparentale chez les parents solos

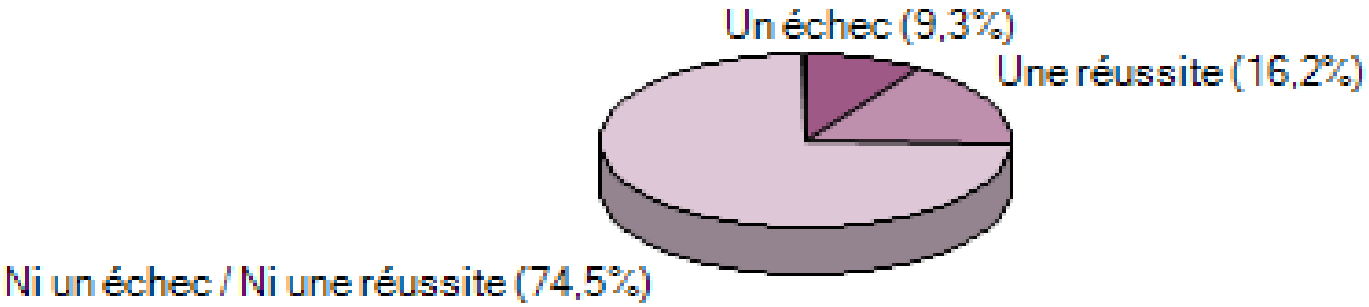

〉 3/4 des parents interrogés ne perçoivent la monoparentalité ni comme un échec, ni comme une réussite

〉 Si plus de 15 % la considèrent comme une réussite et moins de 10 % comme un échec, il s'agit de s'interroger sur le récit de la vie conjugale et la représentation du concept de famille

La représentation de la famille monoparentale chez les parents solos

〉Image positive

« A l'heure actuelle, je pense que les femmes se rebellent, elles n'acceptent plus, on voit beaucoup plus de monoparentalités affirmées » Mère 27 ans, deux enfants

« J'ai une image courageuse de ces femmes, surtout lorsqu'elles élèvent des adolescents. Maman m'a élevée seule, c'est une fierté, elle est forte et courageuse, normalement la société peut accepter » Mère 26 ans un enfant, sans emploi

« J'apprécie mais il est clair que comparé à ma sœur qui est en couple, le soir je suis en mode organisationnelle à fond, entre les devoirs et les repas...j'y arrive! Chez ma sœur, ils sont deux, c'est plus simple » Mère, 34 ans, 4 enfants, sans emploi

« Les mères célibataires sortent ensemble, en étant seules, elles s'épanouissent énormément… » Mère, 40 ans, un enfant

La représentation de la famille monoparentale chez les parents solos

〉Image négative

« Moi je le vis quand même comme un échec. Clairement. Je pense que c'est toujours mieux pour l'enfant d'avoir ses deux parents sous un même toit » Mère 44 ans, 2 enfants, sans emploi

« Je pense que ce n'est pas accepté car ce n'est pas la normalité, c'est devenu banal, mais la normalité c'est papa, maman et les enfants » Mère célibataire, 37 ans, 2 enfants, sans emploi

« C'est comme à Madagascar, il y a ici beaucoup de femmes seules, j'ai ressenti des regards et jugements sur moi… » Mère 37 ans, 2 enfants, sans emploi

« Il y a ceux qui critiquent toujours, c'est toujours pour l'argent de la Caf. On entend souvent ça, mais c'est grave …comme si avec l'argent de la Caf, on peut s'acheter une voiture neuve ou vivre comme des rois… » Mère 28 ans, 3 enfants

L'augmentation du nombre de familles monoparentales

〉 Une très large partie des personnes questionnées pensent que **le RSA majoré** incite les jeunes parents à se déclarer comme appartenant à une famille monoparentale alors qu'ils sont en couple

« Oui mais ce n'est pas bien. Dans mon quartier, il y a plein de jeunes qui se déclarent seuls mais qui ne le sont pas, lui travaille et elle perçoit beaucoup d'allocations, car les enfants sont petits. Du coup, ils aménagent leur maison très bien et ils peuvent avoir des projets de vacances » Père de 3 enfants, au chômage

« Oui, parce qu'on s'en sort vraiment pas. Il faut dire les choses quand on est seul(e) et on ne travaille pas avec des enfants qui grandissent, on ne s'en sort pas facilement avec le RSA ». Mère, auxiliaire de vie à domicile en CDD, 2 enfants - devenue mère solo à 26 ans

« Oui c'est un effet de mode. Si on veut avoir plus d'argent, on fait des enfants et on ne se déclare pas en couple et on vit mieux» Femme, Animatrice en école, CDD saisonnier, 2 enfants - devenue mère solo à 22 ans

« Je ne dirais pas ça. Mais quand on est des jeunes parents et qu'on ne travaille pas, cela peut être tentant. Incités? je ne pense pas, A La Réunion, vu que la situation n'est vraiment pas facile, c'est compréhensible. La vie est très chère.» Mère, 54 ans, deux enfants, sans emploi

L'augmentation du nombre de familles monoparentales

144. 104) Dans votre famille, y a-t-il d'autres personnes en situation de monoparentalité?

Taux de réponse : 92,7%

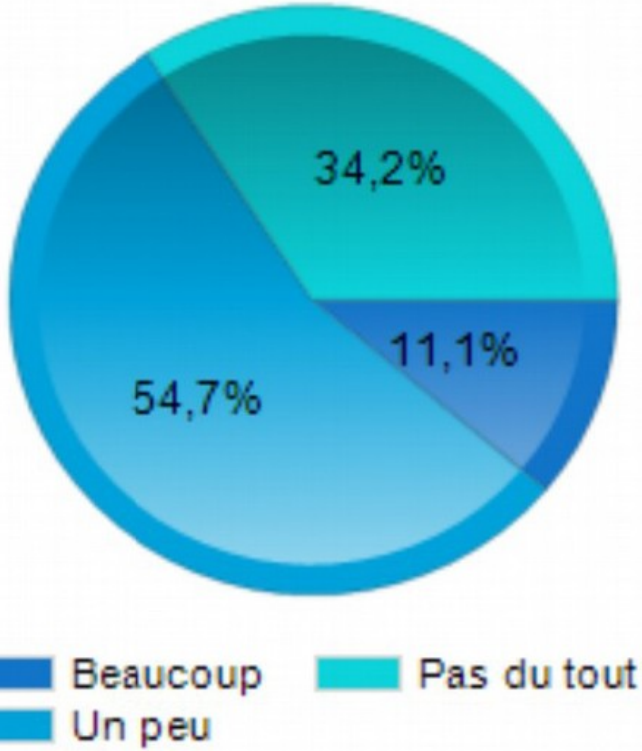

Vers une recomposition familiale

Avoir un jour, un nouveau un compagnon ou une compagne ?

Pour une large partie de l'échantillon, la monoparentalité apparaît comme un frein à la remise en couple (oui un peu 50 %, oui fortement 23,2 %)

Ces freins peuvent être de plusieurs natures :

- douleur de la séparation
- frilosité des prétendants, peu d'opportunités de rencontres
- réticence à immiscer un nouveau conjoint dans le système familial au risque de fragiliser la
- relation parent-enfant
- dépendance financière

« Je ne me remettrai pas en couple...euh… si je rencontre quelqu'un, on vivra chacun de notre côté » Femme, sans emploi, 3 enfants - devenue mère solo à 42 ans

« Ben oui... la vie ne s'arrête pas à là hein... petit rires» Femme, en recherche d'emploi, 1 enfant, mère solo à 46 ans

Vers une recomposition familiale

Avoir un jour, un nouveau un compagnon ou une compagne ?

〉 Les parents qui n'y sont pas favorables

« Comme je vous ai dit, je préfère être seule que mal accompagnée ! Fini, fini avec ça, si c'est pour entendre, t'es où ? Tu fais quoi ? T'es avec qui ? Le repas est cuit ? Ah, là tu es encore dans le chemin ! Tu peux pas rester à la maison ? C'est bon, j'ai déjà donné ! » Femme, sans emploi, 2 enfants, mère solo à 37 ans

« Non pour l'instant. Je ne veux pas . Je me suis habituée à rester toute seule et je préfère. J'aime la solitude. Je reste toute seule à la maison et il n'y'a personne pour me dire quoi que ce soit, donc non pour l'instant. Même plus tard, je ne me vois pas » Mère à la recherche d'un emploi, 2 enfants, mère solo à 24 ans

« Non, non, c'est le seul truc que j'ai que je n'engage pas les enfants là-dedans. Si j'ai pris la décision, c'est pour voilà… » Mère bénéficiaire du RSA, 2 enfants, mère solo depuis 1 ans

Vers une recomposition familiale

Avoir un jour, un nouveau un compagnon ou une compagne ?

〉 Laisser le temps faire son œuvre

« Pour l'instant non. J'ai été trop déçue, trop brisée de la dernière relation. Il faut que je me reconstruise déjà moi. Mais j'espère un jour... mais pour l'instant je ne suis pas dans cet état d'esprit. » Femme, à la recherche d'un emploi, 2 enfants, mère solo à 24 ans

« Un jour peut-être, pas pour le moment, là je veux profiter du temps perdu avec mes enfants parce que j'ai eu beaucoup de temps perdu avec mes enfants. » Mère, à la recherche d'un emploi, 3 enfants, mère solo à 46 ans

« Pas à l'heure actuelle. J'ai vécu l'horreur et je me sens mieux toute seule. » Mère en formation à temps partiel, 2 enfants - devenue mère solo à 30 ans

L'expérience du parent solo : vers une autonomie?

Diriez-vous que votre expérience de parent solo a changé la vision que vous avez pu avoir de la monoparentalité ?

〉 **56,5%** sont d'accord pour dire que **l'expérience de parent solo a permis de changer leur vision initiale de la monoparentalité.**

« Je me débrouille bien. Avant je ne savais pas où l'argent passait...Quand il était avec moi, c'était impossible de gérer le budget parce qu'il achetait des cigarettes, il buvait tout le temps, il y avait un souci avec le budget et me demandait où l'argent passait. A présent, je sais ce que j'utilise. Voilà c'est moi qui sais gérer à présent… » Mère 38 ans, deux enfants sans emploi

« J'ai appris à gérer, je suis plus posée et moins speed...je suis mon propre soutien (…) aujourd'hui, quand j'ai un projet, je suis maître à bord » Mère, 33 ans deux enfants

« J'avais besoin d'apaisement autour de moi et au final, je me sens bien plus à mon aise, moi-même » Mère 56 ans, 3 enfants

« On apprend quand même à faire pas mal de choses toute seule, on apprend à se débrouiller toute seule, c'est une fierté… puis on rencontre de nouvelles personnes qui nous apprennent d'autres choses » Mère, 41 ans, 3 enfants, sans emploi

L'expérience du parent solo : vers une autonomie ?

Dans quelle mesure votre expérience de la monoparentalité a-t-elle modifié votre vision du couple, du rôle de parent et de la famille de manière générale ?

〉 Parmi les réponses recueillies, **c'est principalement la vision du couple qui a changé,**

« C'est compliqué à gérer, je pense qu'à présent j'ai une autre vision du couple...que des contraintes. Je respire et suis bien plus ouverte à présent, je ne l'aurais pas pensé autant. » Mère 58 ans, deux enfants

« Pour moi, désormais je comprends qu'un couple doit s'épauler et s'entraider, c'est important car sinon, on explose en vol… » Mère 29 ans, 1 fille, sans emploi

L'expérience du parent solo : vers une autonomie ?

Au fil des années, ressentez-vous une évolution positive concernant votre expérimentation en tant que parent solo ?

〉 La majorité des individus ont ressenti une évolution positive en tant que parent solo

« Je ne me rendais pas compte à quel point c'est difficile. Moi je voyais ces femmes et je pensais pas… qu'elles trimaient autant pour avancer toute seule. Mais là, quand je suis dedans, je vois… Oui, je comprends » Père de 45 ans, 1 enfant

« Cela m'a rapproché de mes enfants car en couple je ne les voyais pas assez finalement » Père, 37 ans, 2 enfants, sans emploi

Résultats

148. 108) Votre expérience de parent solo a-t-elle changé votre vision de la monoparentalité ?

Taux de réponse : 94,5%

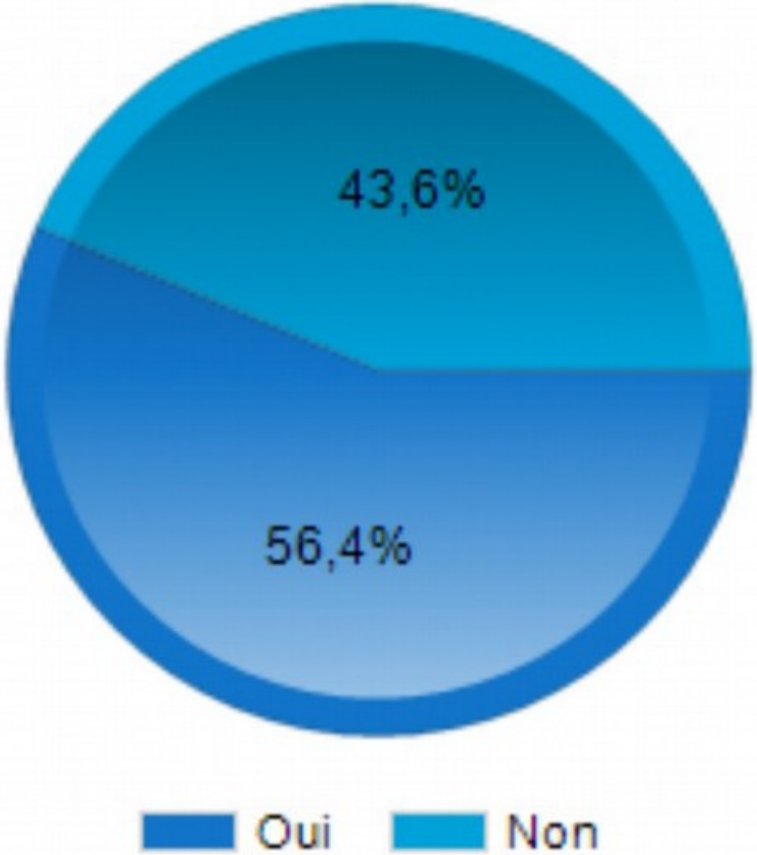

Les pères solos

Les pères de famille monoparentale semblent davantage considérer la monoparentalité comme un échec que les mères solos

〉 La représentation d'un homme seul avec des enfants apparaît encore parfois « dévirilisante »

〉 Un père solo a moins de liens avec sa famille. Il en a plus avec ses amis ou les voisins

〉 Les hommes ont un sentiment d'échec car ils n'ont personne à leurs côtés pour combler le vide engendré par la séparation. Pour les femmes, c'est différent, la famille tend à prendre le relais de conjoint absent.

〉 **Plus le nombre d'enfants est important**, plus le parent de famille monoparentale a tendance à penser que la monoparentalité est peu acceptée (voire stigmatisée) dans la société

Parent solo : une personne épanouie ?

L'épanouissement passe par la réussite éducative des enfants et le sentiment de liberté dans les actes de la vie quotidienne.

« Ah oui! Ben oui! j'ai un enfant merveilleux que j'ai éduqué comme je voulais. À l'école, tout se passe bien donc, voilà, pour moi c'est une réussite, ce n'est pas un échec . Au début, je voyais ça comme un échec mais c'est une réussite. Et puis moi ça va oui. Il y a pire. » Mère, sans emploi au chômage indemnisé, 1 enfant, mère solo à 33 ans

«Finalement oui je suis bien comme ça. Je cherche rien d'autre pour l'instant. » Mère, 1 enfant, au chômage, solo à 36 ans

« Oui épanouie, Avant il n'y avait pas de sorties en famille. Grâce à la classe passerelle, on n'a pu découvrir la ferme corail, faire de l'équitation avec les enfants, des activités mises en place pour les enfants, qu'on n'aurait pas fait avant. » Mère, formation à temps partiel, 2 enfants, mère solo depuis 30 ans

Parent solo : une personne épanouie ?

Le non-épanouissement est dû à la solitude, le manque de relations sociales et le non-emploi. Certains ressentent de l'amertume à vivre dans une configuration familiale non choisie.

« Ben ... comment dirais-je...c'est difficile, car il y a des femmes qui ne veulent pas d'enfants, il y a un peu de psychologique. Mais c'est plutôt le financier qui est problématique, qui me pèse. Ou je me pose la question : comment je vais nourrir mon fils? Comment bien… lui faire plaisir avant tout.» Père, demandeur d'emploi, 1 enfant, père solo à 36 ans

« Épanouie non, il me manque beaucoup de choses, un métier, et puis je me sens aimée par mes enfants, ma famille mais je suis pas aimée par quelqu'un. C'est pas la vie que j'espérais. » Mère, sans emploi, 2 enfants, mère solo à 22 ans pour sa première fille et à 38 ans pour sa seconde fille

« 100 % non, il me manque un travail. C'est juste que pour tout reparte. Avoir une autre maison aussi pour tout recommencer et avoir une nouvelle vie mais pour l'instant à l'heure actuelle non. » Mère 35 ans, en recherche d'emploi, 2 enfants, mère solo à 24 ans

Les besoins des familles monoparentales

Les besoins identifiés au cours de notre étude se présentent comme suit :

- Besoins financiers
- Accompagnement pour acquérir des compétences parentales
- Soutien psychologique

- On note cependant que 25% des personnes interrogées n'ont pas de besoins.

Tableau Synthétique des tris croisés

	LE NOM DE L'ENFANT	LE VÉCU DES PARENTS	LE VÉCU DES ENFANTS	TYPE DE GARDE	CONCILIATION FAMILLE / TRAVAIL	RELATION AVEC L'EX	SCHÉMA ACCEPTÉ OU PAS	COMPORTEMENT DES ENFANTS	ISOLÉ
EMPLOI	Père	+	-	Exclusif Alternée +	-	+/-	+/-	+/-	-
CHOMAGE	Père et Mère	+	+	Exclusif Alternée -	+	+/-	+/-	+/-	+
DIPLOMÉ	Père	-	-	Exclusif Alternée +	-	+	-	-	-
PEU DIPLOMÉ	Père et Mère	+	+	Exclusif +	+	-	+	+	+
AGÉ de 40- 60 ans	Père	-	-	Exclusif +	+	-	-	-	+
JEUNE de 20-40 ans	Père et Mère	+	+	Alternée +	-	+	+	+	-
DÉCÈS	Père	+	+	Exclusif	+	-	-	+/-	-
SÉPARATION	Père	++	+	Exclusif	+	+ / -	+/-	+/-	+
DÉS LA 1re GROSSESSE	Mère	++	++	Exclusif Pas fixée +	++	-	++	+/-	-

CONCLUSION

〉Les familles monoparentales ont des besoins non satisfaits

Oui, davantage à l'entrée dans la monoparentalité. Des besoins financiers, de solidarité sociale, éducatifs

〉La famille monoparentale, une structure de parenté attractive à notre époque

Oui, elle augmente avec la crise du conjugal, la crise sociale et la valorisation de comportements individualistes
Nous entrons dans la banalisation, et donc l'acceptation de ce type de parenté : changement de regard

〉Nous avons à La Réunion une typologie précise de monoparentalité(s)

Oui le lien avec l'héritage de la famille matrilinéaire se perpétue, il se renforce avec la valorisation de « la femme courage » libre, égale ou plus forte que l'homme et indépendante

CONCLUSION

〉La différenciation entre mère et père solo apparaît-elle? Et, si oui, quels en sont les contours ?

Oui, les familles des mamans solos et des pères solos ne fonctionnent pas de la même façon. Les représentations et réseaux de sociabilité ne sont pas les mêmes.

〉Les familles monoparentales sont en quête de lien sociaux. Lesquels ?

Familles et amis oui, moins le réseau du soutien à la parentalité. Elles ne se sentent pas forcément isolées et ont un regard plutôt positif sur elles-mêmes (fierté d'y arriver en solo).

〉La réinsertion professionnelle est une priorité?

Si l'emploi demeure une nécessité, ce n'est pas une priorité
La priorité des parents solos est l'éducation des enfants et leur propre bien-être

Le regard des Travailleurs sociaux

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

Contexte

〉 D'un travailleur social à l'autre, la part des familles monoparentales est variable au sein des allocataires accompagnés par l'Action sociale de la Caf.

〉 Pour une majorité des travailleurs sociaux (TS) interrogés, les familles monoparentales constituent une cible prioritaire qui s'inscrit cependant au sein du socle national d'action sociale.

〉 La gestion des remontées de situation de monoparentalité est instantanée et facilitée par l'outil national GESICA (Gestion Évaluation et Suivi des Allocataires).

〉 Démarche proactive renforcée par les « rendez-vous des droits » : proposer une information complète/adaptée et un accompagnement renforcé pour les personnes qui en ont le plus besoin, dont les familles monoparentales.

〉 Ceci s'inscrit dans une démarche globale : le parcours séparation. Celui-ci inclut la mise en relation avec le service ARIPA (Agence de Recouvrement et d'Intermédiation des Pensions Alimentaires) de la Caf.

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

Premier besoin : parler

〉 Verbaliser la situation permet de conscientiser ses émotions, prendre du recul et amorcer le processus de résilience.

Impératifs de la part du TS : disponibilité, écoute, empathie

〉 Cette première phase conditionne la qualité de futur accompagnement potentiel.

〉 Les mères se livrent plus facilement et font part de leur souffrance psychologique.

〉 Les pères s'interrogent plutôt sur les aspects pratiques de l'organisation du quotidien et se livrent plus difficilement. Lorsque cela arrive, ils expriment leur désemparement ou leurs doutes sur leur capacité à assumer le rôle affectif joué par la mère (particulièrement en cas de veuvage).

Certains travailleurs sociaux expriment leur manque de formation pour recueillir la détresse des pères car l'approche diffère selon le genre de la personne accompagnée. Les TS mentionnent cependant la prise en charge par un psychothérapeute si besoin.

Résultats

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

Les problématiques majeures

- Le logement
- La précarité économique
- La souffrance psychologique
- L'exercice de la coparentalité
- Les problèmes éducatifs
- Les difficultés d'insertion professionnelle ou de conciliation vie familiale/vie professionnelle
- L'accès à la culture et aux loisirs
- Et plus rarement, les problèmes de santé

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

Répondre au plus urgent : le logement

〉 Hébergement par un parent : emménagement transitoire > problématique de surpeuplement du logement d'accueil entraînant des tensions, potentiellement sources de conflits.

〉 Disponibilité du parc locatif social : disparités territoriales.

〉 Accompagnement de la Caf, notamment pour l'acquisition des biens d'équipement de première nécessité, voire le règlement des premiers loyers si la situation l'exige.

〉 Cette phase est fondamentale dans le processus de résilience enclenché par l'accompagnement du travailleur social. Elle répond au besoin de sécurité, l'un des premiers après les besoins physiologiques selon la pyramide de Maslow.

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

La situation de monoparentalité vécue par le parent

〉 Avant d'énoncer les tendances significatives, notons que chaque cas est particulier, chaque séparation est un processus unique qui se déroule au sein d'une famille unique.

Séparation à l'initiative des deux parents

〉 Vécue plus sereinement avec une coparentalité effective et assumée pleinement par les deux parents.

〉 Le partage des biens, des tâches éducatives est vécu comme relativement juste.

〉 Coparentalité apaisée.

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

La situation de monoparentalité vécue par le parent

Séparation à l'initiative de la mère

〉 Pour la mère solo : sentiment de soulagement, liberté retrouvée, sérénité malgré les fortes contraintes liées à la situation monoparentale.

〉 La charge des tâches domestiques et parentales peut être proche de celle vécue en couple.

〉 Pour le père solo : grande détresse psychologique lié au sentiment d'abandon, à la difficulté à exprimer sa souffrance, doutes sur sa capacité à « remplacer la mère » dans les tâches domestiques, éducatives, voire dans l'expression affective.

〉 Fragilisation de la situation professionnelle > démission parfois contrainte pour faire face à la nouvelle charge de tâches.

Notons les descriptions ci-dessus se rencontrent autant chez les femmes que chez les hommes selon les contextes spécifiques et la personnalité de chacun.

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

La situation de monoparentalité vécue par le parent

Séparation à l'initiative du père

Pour la mère solo

〉 Grande souffrance psychologique (sentiment d'abandon, voire de culpabilité) mêlée au sentiment d'échec conjugal > orientation possible vers un suivi thérapeutique.

〉 Dénuement matériel, financier : recherche d'un nouveau logement, baisse du niveau de vie, sentiment d'isolement malgré la présence du réseau familial. Ce sentiment se résorberait au contact d'autres mères monoparentales* (cercle d'amies ou groupe rencontré à l'occasion de réunions ou actions collectives) > « Je ne suis pas la seule », « On peut s'en sortir »

* voir page suivante enquête Cnaf 2016 : les attentes des parents

〉 Parfois submergées par leurs émotions (tristesse, colère, lassitude), les mères solos peinent parfois à identifier la souffrance de leur(s) enfant(s). Elles peuvent se sentir «déboussolées».

〉 Relations tendues avec l'ex-conjoint, rares contacts et risque de conflit élevé.

Graphique 3 - Attentes principales vis-à-vis d'actions s'adressant aux parents

« Quelles seraient vos deux attentes principales vis-à-vis d'actions s'adressant aux parents ?"

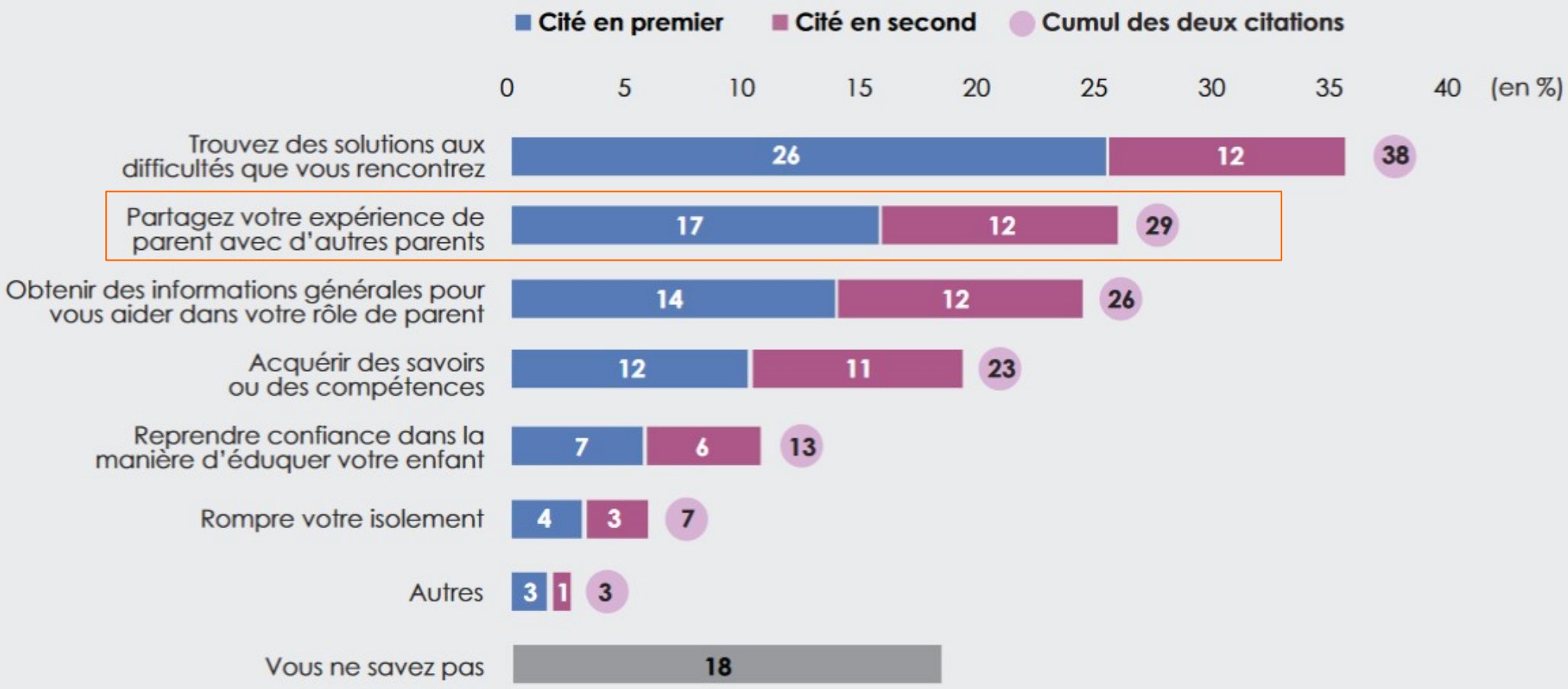

Source : enquête parentalité 2016 – Tmo Régions. **Base :** ensemble des répondants.

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

La situation de monoparentalité vécue par le parent

Relations avec l'ex-conjoint

〉Même si la vie conjugale d'avant la séparation est déterminante, la qualité des relations avec l'ex-conjoint dépend également :

- du contexte de la séparation
- de l'équité du partage des tâches éducatives et parentales
- de la qualité de la relation parent-enfant
- de la capacité à se remettre en question de la part de chaque parent
- de la capacité à mettre l'enfant au centre de l'organisation coparentale

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

La situation de monoparentalité vécue par le parent

Relations avec l'ex-conjoint

〉 Certaines mères solos évoquent le désengagement du père. Celui-ci se manifeste de plusieurs manières :

- Versement aléatoire de la pension alimentaire, parfois jusqu'au non-versement.
  > génère de l'instabilité financière, sentiment d'insécurité

- Relation père-enfant en dents de scie, visites éparses jusqu'à désertion :
  > crée de la souffrance psychologique, impacte les compétences psychosociales de l'enfant et fragilise ainsi la relation coparentale
  > provoque de l'instabilité organisationnelle (désistement sur une garde "vacances" ou "w.e")

〉 Le désengagement du père n'est pas systématique. Nombreux s'investissent pleinement, même en l'absence de décision officielle (décision de jugement ou titre exécutoire). La mère peut être à l'origine de l'éloignement père-enfant.

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

La situation de monoparentalité vécue par le parent

Rapport à l'emploi

〉 Thématique invoquant un positionnement complexe.

〉 Malgré un fort désir d'indépendance, d'insertion sociale et professionnelle, certaines mères évoquent de nombreux freins au retour à l'emploi, notamment :

Phase proche de la séparation

- la fragilité émotionnelle qui suit la séparation
- l'urgence de se reconstruire tout en stabilisant la nouvelle organisation familiale

Passée la période post-séparation

- la disponibilité et la flexibilité des solutions des garde
- la perte de certaines prestations
- l'augmentation des charges (ex : le transport, la garde d'enfant) que le salaire peine à couvrir (budget familial sous tension en particulier pour le loyer)

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

La situation de monoparentalité vécue par le parent

Rapport à l'emploi

〉 Le niveau d'études initial peut être un facteur influençant le rapport à l'emploi.

〉 Les mères solos possédant un niveau d'études supérieures sont plus enclines à (re)trouver un emploi.

〉 Les mères peu ou pas diplômées ont tendance à être plus éloignées du marché du travail :

- Emploi peu valorisant et peu épanouissant, souvent « mal payé »
- Frais liés à l'emploi impactant négativement le pouvoir d'achat
- Horaires atypiques rendant difficile la conciliation travail/famille et la garde des enfants

Ces mères se concentrent sur l'éducation des enfants avec l'aide des prestations sociales et ne considèrent pas forcément l'emploi comme une priorité.

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

La situation de monoparentalité vécue par le parent

Rapport à l'emploi

〉 Pour certaines mères occupant un emploi perçu comme valorisant, épanouissant (richesse des liens sociaux, ouverture sur d'autres sphères d'intérêt), au revenu confortable, l'emploi est perçu comme un facteur d'amélioration du niveau de vie et de la qualité de vie.

Conciliation vie familiale et professionnelle

〉 Cette conciliation demande beaucoup d'efforts de la part des mères solos et génère parfois une charge mentale difficilement supportable, contraignant certaines à ressortir du marché de l'emploi. Les difficultés tendent à s'amoindrir plus l'enfant grandit en âge.

Un temps pour soi

〉 Denrée rare, le temps pour soi est souvent sacrifié au bénéfice du bien-être des enfants, des tâches ménagères, parentales et éducatives, voire administratives.

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

La situation de monoparentalité vécue par l'enfant

Avant-propos :
Les travailleurs sociaux de la Caf reçoivent uniquement les parents lors des entretiens liés à l'accompagnement. Ils les interrogent cependant sur l'enfant et son comportement, sur la manière dont la séparation, voire le veuvage, l'affecte.

Lorsque l'intervention d'un psychologue est nécessaire, le passage de relais se fait dans le respect des personnes engagées dans l'objectif du mieux-être de la personne et de la cellule familiale dans son ensemble.

〉 L'absence de conflit entre les parents n'est pas synonyme d'absence de souffrance pour l'enfant : l'enfant doit faire face à l'absence de l'un de ses parents.

〉 La situation de monoparentalité (séparation ou veuvage) demande à l'enfant un effort de réorganisation émotionnelle afin de trouver, construire un nouvel équilibre.

〉 Il s'agit pour les parents, et pour les professionnels engagés, de rester attentifs aux signes de « défaillance » montrés - explicitement ou implicitement – par l'enfant et d'accompagner cette reconstruction.

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

La situation de monoparentalité vécue par l'enfant

Les grandes tendances :

〉 Coparentalité effective

> les parents sont conscients des enjeux liés au bien-être de l'enfant
> l'enfant entretient des relations saines avec ses deux parents
> alternance de garde : stricte ou assouplie selon les besoins et la disponibilité

〉 Opposition systématique entre les parents

> enfant pris à parti « entre le marteau et l' enclume »
> souffrance parfois tue
> risques psychosociaux et risques de rupture avec une partie de sa filiation
> conduites à risque potentiellement plus importantes, en particulier à l'adolescence

〉 Les TS font parfois référence au concept d'aliénation parentale : prudence toutefois quant à l'usage de celui-ci. Il a tendance à figer la démarche de conciliation en désignant l'un des parents inapte à faire évoluer son point de vue, remettant ainsi en question le principe d'impartialité.

〉 Au sein de la Caf, les travailleurs sociaux orientent les parents vers la médiation familiale comme dispositif impartial facilitant le maintien du lien, au-delà des difficultés relationnelles.

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

La situation de monoparentalité vécue par l'enfant

L'adolescence : une période cruciale pour les familles monoparentales

〉 Cette période introduit de nouvelles difficultés : les problèmes de communication parent-enfant, une certaine forme de rébellion qui se manifeste parfois par des conduites à risque.

〉 Les mères solos se trouvent fort démunies dans ces situations où la présence du père est plus que souhaitable, elle est primordiale..

〉 La coparentalité doit, à ce moment-là plus que jamais, être solide et cohérente.

〉 Les parents évoquent un sentiment de solitude face à l'éducation des enfants et aux problèmes d'autorité, l'absence de relais, la difficulté à trouver du temps pour soi, la fatigue et parfois le surmenage.

〉 Au sein de la Caf, les travailleurs sociaux rappellent sans cesse l'importance des deux parents, notamment le rôle et la place du père. Ils orientent également les parents solos vers les dispositifs de soutien à la parentalité.

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

Le réseau de soutien

〉 Il s'agit principalement du réseau familial (parents, frères, sœurs, cousines).

〉 Constat : diminution des solidarités familiales, comparativement à la décennie précédente, chacun ayant ses obligations, ses occupations.

〉 Ponctuellement des amis proches, à de plus rares occasions des voisins peuvent être mis à contribution, plutôt par les mères ou pères solos n'ayant pas de famille à proximité, ou sur l'île (ex : les métropolitains).

〉 Les contributions : surtout du soutien moral et affectif, ensuite la garde ponctuelle ou régulière des enfants, soutien éducatif des frères de la mère solo en qualité de figure masculine palliative, quelque fois contribution financière et/ou matérielle.

〉 Les associations et structures de soutien à la parentalité : peu connues et peu fréquentées malgré l'aiguillage des professionnels.

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

Le modèle de famille monoparentale

Transmission transgénérationnelle / reproduction intergénérationnelle

〉 Même s'il est difficile de dégager une tendance nette à travers le témoignage des travailleurs sociaux, nous pouvons percevoir les axes suivants :

> une transmission nette et assumée

Il s'agit souvent de monoparentalité « choisie », de reconnaissance d'un modèle transmis, au système de valeurs ancré dans les générations précédentes.

> une transmission subie

La monoparentalité est le fruit d'un contexte et d'un environnement social contraignant et limitant. Le parent cherche à rompre avec le schéma familial mais n'y parvient pas forcément.

> un accident de parcours de vie conjugale

Le passage (ou le retour) au statut de famille monoparentale est vécu comme un véritable échec, une fatalité pour celle qui voulait rompre avec la «tradition familiale».

Les familles monoparentales à La Réunion vues par les travailleurs sociaux de la Caf

Le modèle de famille monoparentale

Transmission transgénérationnelle / reproduction intergénérationnelle

〉 Les travailleurs sociaux évoquent le statut de la famille monoparentale qui tend à se démocratiser, faisant partie « du paysage » social de notre île et touchant tous les niveaux sociaux.

〉 Les mères solos sont moins stigmatisées mais subissent toujours quelques remarques déplacées sur le bien-fondé de leur situation.

〉 Depuis quelques années, le profil social (catégorie) et l'image sociale (représentation) de la famille monoparentale ont muté, au même rythme que les bouleversements sociétaux vécus par notre territoire.

Résultats

Quelques constats et axes d'amélioration évoqués par les travailleurs sociaux

〉 Malgré un arsenal de prestations bien fourni, nombre de parents solos ont du mal à faire face à des dépenses incompressibles, notamment liées au logement.

〉 La pression administrative relative à l'actualisation de la situation mensuelle génère un stress (peur d'oublier quelque chose, peur de se tromper, obligation de rembourser) qui s'ajoute à la charge mentale déjà bien élevée.

〉 Manque de solutions de garde adaptées (horaires décalés, travail les w.e et/ou jours fériés).

〉 Exercice de la coparentalité parfois difficile > médiation familiale à renforcer, ou autre type de médiation innovante et alternative (ex : médiation par la nature, médiation par le rire).

〉 Un temps d'accompagnement plus posé et une approche plus qualitative pourrait être profitable aux familles monoparentales accompagnées.

〉 La création d'un guichet unique pourrait faciliter le parcours des familles monoparentales.

Conclusion

〉 Convergence entre le regard des Travailleurs Sociaux et les entretiens menés auprés des familles monoparentales.

〉 Il existe une faisceau de caractéristiques formant un tronc commun entre les parents solos malgré une grande diversité de situations.

〉 Être parent solo est pour ainsi dire une situation singulière partagée > intérêt et bénéfices des actions d'échanges entre pairs.

〉 Les points clés :
- Les difficultés financières
- Le logement
- Les responsabilités éducatives, la charge mentale
- La gestion du temps
- S'oublier au profit des enfants
- La conciliation vie familiale/vie professionnelle

Proposition d'un schéma illustrant l'accompagnement social vu par les TS Caf

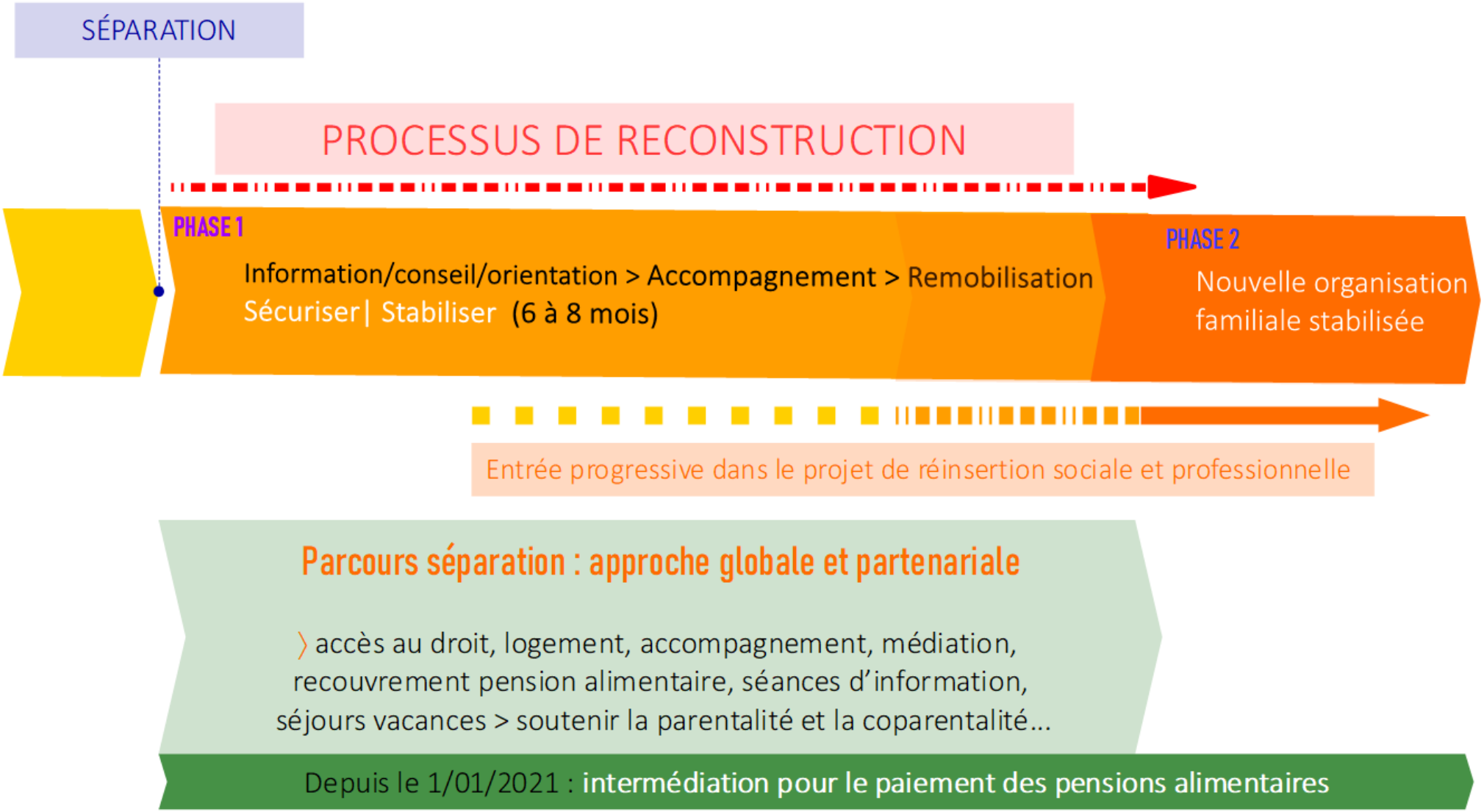

La PHASE 1 peut durer plus ou moins longtemps selon les spécificités liées à la situation de la famille monoparentale et la capacité de résilience du parent solo. Ce délai excède rarement 1 an. Il peut être largement réduit lorsque la séparation se fait d'un commun accord et la coparentalité s'exerce sur le mode coopératif.

LA FAMILLE MONOPARENTALE À LA RÉUNION

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

OBSERVATOIRE DE LA PARENTALITÉ DE LA RÉUNION
CAF DE LA RÉUNION

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de La Réunion

Merci de votre attention

Observatoire Parentalité
Grandir et s'épanouir